

Oraison funèbre de Mgr Cameron (1)

Mon juste vit de la foi
(Hebr., x, 38).

Messeigneurs,

Mes frères,

AVEZ-VOUS présent à la mémoire l'admirable chapitre XIe de l'épître de saint Paul aux Hébreux ? L'apôtre commence par définir la foi qu'il appelle le fondement des choses qu'on doit espérer et la démonstration de celles qu'on ne voit point. Puis il fait passer devant nous les patriarches des premiers âges et les hommes les plus illustres du peuple de Dieu. D'un mot il rappelle leurs vertus, leur courage, leur persévérance dans l'adversité et la douleur, leurs triomphes sur les persécutions de leurs ennemis, sur la chair et sur le sang, et le secret de cet héroïsme, de ces grandes œuvres, de ces victoires est le même pour tous : la foi. C'est comme la preuve lumineuse de l'affirmation divine elle-même : " Mon juste vit de la foi ".

(1) NOTE DE LA RÉDACTION. — Ce nous est une grande joie et un grand honneur d'offrir à nos lecteurs, ce mois-ci, la traduction, faite pour nous par l'auteur lui-même, de la magnifique oraison funèbre de feu Mgr John Cameron, évêque d'Antigonish, prononcée le mois passé, en anglais, par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, au jour même des funérailles du regretté prélat. — Le beau discours de Monseigneur est assez explicite par lui-même pour que nous n'ayons pas à insister sur les vertus et les mérites de feu Mgr Cameron. — On nous permettra de dire ici cependant que l'évêque défunt entretenait les meilleures relations avec quelques collaborateurs de la *Revue Canadienne* d'il y a 40 ans, feu M. le chanoine Ouellette, par exemple, et M. le chanoine O'Donnell, de Saint-Hyacinthe. —

Or, mes frères, cherchant dans les Saints Livres un mot qui convint à celui dont la fin soudaine nous a tous plongés dans le deuil, je n'en ai pas trouvé de plus exact que celui-là. Est-ce qu'il ne résume pas en effet Mgr Cameron tout entier ? Cet homme n'a vécu, n'a travaillé, ne s'est immolé, n'a accompli les œuvres admirables de son long épiscopat que par la foi. C'est bien la foi qui a inspiré tous ses actes. A la suite du grand apôtre il en comprenait toute la nécessité et tout le prix. Il déplorait son affaiblissement chez les peuples comme chez les individus et l'une des dernières paroles que sa main ait écrites traduisait visiblement la peine qu'en éprouvait son cœur : " Il est évident, disait-il, pour quiconque observe le mouvement de la pensée moderne que le grand, le terrible mal de notre époque, celui qui menace de détruire toute religion et toute morale, est le manque de foi dans le surnaturel ".

Prêtres et fidèles de ce diocèse d'Antigonish, je n'ai pas vécu comme vous dans l'intimité de votre premier pasteur, mais je l'ai connu assez pour affirmer, sûr en cela d'exprimer votre conviction à tous, qu'il a été un homme surnaturel dans toute la force du mot " l'homme de Dieu " comme s'exprime saint Paul, et je ne sache pas de louange par laquelle se traduirait mieux la vénération profonde que je porte à sa mémoire.

Hélas ! la mort nous l'a ravi le grand et pieux évêque ! Son

A tous les jeunes qui travaillent le vénérable doyen de l'épiscopat canadien, comme aussi des anciens élèves de la Propagande, avait d'ailleurs toujours gardé sa sympathie. Le personnel de la *Revue* dépose avec respect son hommage au pied de la tombe qui vient de se fermer. — Nous nous estimons heureux de conserver dans nos pages le vivant souvenir de l'illustre défunt, en publiant *in-extenso* l'oraison funèbre que Mgr de Montréal a faite de lui, qu'il a bien voulu traduire lui-même, et qu'il veut bien signer.—A notre vénéré collaborateur d'aujourd'hui et à notre guide de toujours, qu'on nous permette d'offrir nos plus vifs et nos plus sincères remerciements.—
Le Secrétaire.

peuple le pleure, et l'Eglise du Canada tout entière de l'Atlantique au Pacifique partage sa douleur. C'est le doyen de l'épiscopat qui, chez nous, disparaît avec lui, et nous, prélats plus jeunes, nous pouvons dire que nous avons perdu un modèle : modèle dans la piété et la doctrine, dans le courage et le labeur, dans la bonté et la charité, dans la distinction unie à la simplicité, dans la fermeté alliée à la douceur, dans l'inébranlable et filial attachement au pape et à l'Eglise, dans la lutte sans trêve contre l'erreur et le vice, en un mot dans toutes les vertus exigées de celui qui a reçu la mission d'instruire, de diriger et de sanctifier les âmes.

Mes frères, laissez-moi vous l'avouer, ce n'est pas sans hésitation que je me suis rendu aux pressantes invitations qui m'ont été faites de parler de lui en cette circonstance douloureuse et solennelle. Je sentais si vivement mon impuissance à traduire en une langue qui n'est pas ma langue maternelle l'admiration, l'estime et l'affection dont mon âme a toujours été remplie pour l'illustre défunt. Mais j'ai vu dans la demande qui m'était adressée un honneur fait au diocèse dont Mgr Cameron a été l'ami fidèle, et j'ai tenté ce modeste éloge, gage de ma sympathie sincère et que vous pourrez tous, en évoquant vos souvenirs, facilement compléter.

Ce qui me frappe dans la vie de Mgr Cameron c'est le soin indéniable et constant que la divine Providence en a pris. Elle la dirige, en effet, depuis le commencement jusqu'à la fin. Elle veille sur le berceau de l'enfant, elle place l'adolescent sous la conduite de maîtres expérimentés qui lui inspirent cet amour de l'étude qu'il gardera toujours, elle ménage au jeune homme, appelé au service des autels, la grâce insigne de se former à la source même de la science sacrée, à Rome, dans ce séminaire de la Propagande, glorieux cénacle d'où partent pour aller dans toutes les parties du monde ceux qui doivent continuer l'œuvre divine des apôtres. Ah ! les belles, les fécondes années, écoulées là, à entendre les leçons de maîtres illustres et à acquérir les vertus qui font les vrais serviteurs de Dieu !

C'étaient les jours bénis de Rome. Le pape y était reconnu et vénéré comme roi. Il se montrait à son peuple dans la splendeur des cérémonies pontificales et répandait, en passant au milieu de lui, les bénédictions et la joie. Les droits du Saint-Siège étaient universellement respectés. On se sentait bien là au cœur même de l'Eglise. Mgr Cameron, vieillard, aimait à parler de son temps d'étudiant à Rome, des professeurs qu'il y avait eus, des amis qu'il y avait faits et auxquels il était resté irrévocablement attaché, des fêtes grandioses dont il avait été témoin, de ses pèlerinages aux temples célèbres, de ses visites aux monuments dont la Ville Eternelle est pleine, en un mot de tout ce qui avait captivé son âme dans ce coin de terre unique au monde.

Là, en compagnie de jeunes gens d'élite venus de partout, il suivit une règle sévère, celle qui trempe les caractères et forme les futurs directeurs d'hommes. Il ne négligea aucune des faveurs que le ciel lui accorda. Ses succès furent brillants. Il devint philosophe et théologien érudit, prit tous ses grades et acquit en même temps de la langue latine une connaissance à peu près égale à celle de sa langue maternelle. Après une longue et sérieuse préparation il fut ordonné prêtre, et ceux-là seuls qui ont eu le même bonheur que lui savent ce que dut ressentir le jeune lévite lorsqu'il recut l'onction sacerdotale dans la basilique insigne de Saint-Jean-de-Latran, la mère de toutes les églises de l'univers.

En 1854, le jeune prêtre revenait à la Nouvelle-Ecosse qu'il avait quittée dix ans auparavant. Une carrière conforme à ses aspirations lui fut aussitôt ouverte. Il y entra avec bonheur. L'étudiant de Rome devint maître à son tour, et le pays entier sait quelle œuvre il accomplit dans le collège de Saint-François-Xavier auquel il consacra tout son talent et tout le dévouement de son âme. Il fut aussi chargé du ministère paroissial et Saint-Ninian, l'église qui devait être plus tard sa cathédrale, le vit travailler comme le plus intrépide des missionnaires. Il ne s'épargnait en rien, et

vous n'ignorez pas, mes frères, ce que furent souvent alors, après une semaine extraordinairement remplie, ses dimanches où il ne lui était permis de prendre son premier repas que vers quatre ou cinq heures du soir.

C'est par de tels travaux et de telles fatigues courageusement supportés que Dieu le préparait à la charge et aux honneurs de l'épiscopat.

Il avait reçu le sacerdoce à Rome, c'est aussi à Rome qu'il fut fait évêque par un ami bien cher, le cardinal Cullen. A ce moment le concile du Vatican tenait ses solennelles assises. Le nouveau prélat fut introduit dans l'auguste assemblée des Pères et des docteurs, et quelles jouissances durent causer à son âme si profondément romaine les délibérations auxquelles il assista sur le dogme de l'infailibilité pontificale ! Hélas ! l'invasion de Rome vint interrompre le concile et Mgr Cameron revint au Canada pour prendre une part active à l'administration du diocèse d'Antigonish dont il allait, peu d'années plus tard avoir seul l'entière direction.

Pendant quarante ans, mes frères, Mgr Cameron a porté le fardeau de l'épiscopat. Il l'a porté noblement, courageusement, avec honneur, et avec quel profit pour vos âmes ! Certes, vous avez le droit d'être fiers d'avoir eu un tel évêque à votre tête et rien de plus légitime que l'immense douleur éprouvée par son départ.

Une dette considérable pesait sur sa cathédrale, il la paya en peu de temps. Il multiplia les paroisses et les églises. Il agrandit son cher collège de Saint-François-Xavier et en fit un des établissements les plus renommés de notre pays.

Avec quel amour aussi ne cultiva-t-il pas les vocations ecclésiastiques et religieuses ! Il eut la consolation de voir un bon nombre de ses fils spirituels se consacrer au service de l'Eglise dans le sacerdoce et quelques-uns devinrent même ses collègues dans l'épiscopat.

Il manquait de communautés religieuses, il en appela plusieurs destinées à se vouer aux œuvres d'enseignement et de charité. Il me

sera bien permis ici de mentionner les liens étroits qu'il contracta avec Montréal en invitant les filles de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeois à venir chez lui donner l'instruction aux jeunes filles. Si ces admirables éducatrices acquirent des titres à sa reconnaissance, en répondant généreusement comme elles l'ont fait à son appel il faut reconnaître qu'elles furent bien récompensées, car elles trouvèrent toujours dans Mgr Cameron un protecteur et un père, et dans les vocations nombreuses que leur zèle et leur piété firent éclore un secours précieux pour leur institut.

Mgr Cameron fut un intrépide lutteur, l'homme des bons combats. Bienveillant et charitable pour les personnes, même pour ceux qui l'auraient injustement attaqué, il ne savait pas transiger sur une question de principe et de droit. Qui ne se rappelle ses vaillantes luttes pour expurger et rendre irrépréhensibles au point de vue de la doctrine et de la morale les livres de ses écoles ? Il fallut faire droit à ses justes revendications.

Ses grandes qualités d'esprit et de cœur lui gagnèrent partout le respect et l'estime. Elles lui valurent aussi des relations intimes avec d'éminents hommes d'Etat dont les noms sont aujourd'hui dans toutes les mémoires, et nul n'ignore l'influence qu'il exerça sur des actes et des décisions très graves de leur vie. Il avait à un haut degré la confiance du Saint Siège qui lui en donna des preuves manifestes dans les délicates et difficiles missions dont il le chargea plus d'une fois. C'était l'ami loyal et fidèle. Il n'oublia et ne délaissa jamais ceux à qui il avait donné son affection. Je n'ai pas besoin de dire que les petits et les pauvres furent les objets préférés de sa sollicitude et de sa tendresse.

Dans sa vie privée il était austère, mortifié, d'ur pour lui-même. Le précepte évangélique de la pénitence n'était pas pour lui lettre morte, et ceux qui l'ont bien connu pourraient en citer de nombreux et d'édifiants exemples. J'en rappellerai un seul. Il devait un jour subir à un œil une opération des plus pénibles. Il avait alors quatre-

vingts ans. " Monseigneur, lui dit l'oculiste, il faudra vous laisser endormir, car autrement la douleur serait si grande qu'il serait au-dessus de vos forces de l'endurer ". — " Non, non, répondit le vénérable prélat ; ne craignez rien ; faites votre ouvrage et vous verrez ce qu'un évêque est capable de souffrir ". Le médecin hésitait. Il entreprit cependant l'opération et alla jusqu'au bout. Pas de plaintes, pas la plus légère contraction dans la figure du courageux patient. On eût dit qu'il était insensible. Quelque chose de mystérieux semblait agir en lui et produire un effet plus étonnant que celui de tous les narcotiques. L'oculiste était dans l'admiration et ne put s'empêcher de lui demander quel était le secret de l'endurance extraordinaire qu'il venait de montrer. " Ah ! répondit l'évêque, avec un doux sourire, pendant que vous opérerez sur ce pauvre œil malade, je pensais à mon bon Maître crucifié, et qui, par amour pour moi a souffert beaucoup plus que je ne souffrais moi-même ". Jésus-Christ était bien en effet le divin modèle qu'il étudiait et s'efforçait d'imiter. Plus d'une fois, à son exemple il ne répondit que par le silence aux contradictions et aux attaques dont il était l'objet.

Il garda jusqu'à un âge très avancé la vigueur de la jeunesse. Quel magnifique vieillard il était, admirable type de sa robuste race ! Dans son maintien et sa démarche il y avait quelque chose de princier : c'était la dignité unie à une affabilité charmante. Son regard était pénétrant et très doux, son sourire empreint de bienveillance, son visage plein de lumière. Quelques instants d'entretien avec lui suffisaient à révéler la bonté de son cœur. Une pureté d'ange a dû planer sans cesse sur cette vie humaine.

C'est au premier Concile plénier de Québec, l'automne dernier, que je vis Mgr Cameron pour la dernière fois. Il parut alors à tous très affaibli. Il assista cependant à l'ouverture si brillante de ces solennelles assises, prit part à plusieurs des longues séances de chaque jour et fit avec ses collègues le pèlerinage au sanctuaire

renommé de Sainte-Anne-de-Beaupré. Mais bientôt il dut nous quitter et ce n'est pas sans tristesse que nous lui fîmes nos adieux. Nous ne devons plus le revoir que couché dans son cercueil,

Il rentra dans sa chère ville d'Antigonish qui fêta son retour, et tout en prenant le repos dont il avait si grand besoin, il ne se désintéressa d'aucun des événements importants de l'Eglise et du pays,

Le XXI^e Congrès Eucharistique International dont les préparatifs se poursuivent à Montréal si activement, et avec le touchant concours de l'Amérique tout entière, était l'objet de sa sympathie la plus vive. La seule pensée des grandes fêtes de septembre prochain le remplissait de joie et d'espérance, mais un pressentiment secret l'avertissait qu'il ne pourrait pas y prendre part et le Jeudi-Saint il m'adressait une lettre — une des dernières qu'il ait écrites — dans laquelle il avait mis toute son âme. Cette lettre sera conservée dans nos archives comme un souvenir précieux, comme le testament de sa piété et de son amitié.

« Un si grand événement, disait-il, qui sera un honneur et une gloire non seulement pour votre ville archiépiscopale mais pour le Canada tout entier, mériterait d'être étudié plus longuement et plus dignement que ne peut le faire un vieillard comme moi, arrivé à sa quatre-vingt-cinquième année, et qui, pendant quarante ans, a porté dans les labeurs de l'épiscopat le poids du jour et de la chaleur. — Mais comment laisser passer une occasion aussi mémorable sans dire au moins le bonheur que je partage avec tous les catholiques de ce continent, quand je songe au privilège insigne qu'aura bientôt notre pays de proclamer hautement sa foi dans l'adorable sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ ? Heureux ceux à qui il sera donné d'assister et de participer activement aux grandioses solennités du Congrès eucharistique de Montréal ! Assurément ils apprécieront à sa valeur une telle grâce. Serai-je de leur nombre ? Mes infirmités et mon âge avancé ne me permettent pas de vous

en donner l'assurance, mais si je ne puis y être présent de corps, j'y serai au moins, n'en doutez pas d'esprit et de cœur. ”

O vénéré frère, à l'appel du Maître vous nous avez quittés, mais du haut du ciel vous assisterez à nos pieuses fêtes mieux que vous ne l'auriez fait ici-bas et vous vous unirez à nous dans le solennel triomphe que nous décernerons à Jésus-Hostie.

Votre course est maintenant finie, et vos nobles labeurs vont recevoir leur récompense. A la vision par la foi va succéder pour vous la vision dans la gloire. Votre félicité est sans égal et elle sera sans fin. Soyez-nous maintenant secourables, je vous en prie, à nous qui vous avons sincèrement aimés et qui pleurons votre départ. Merci de la grande et forte leçon que votre vertueuse vie nous a donnée, et puissions-nous tous, évêques, prêtres et fidèles, disciples du Christ, marcher sur vos traces, nous inspirer de vos exemples et être comme vous des “ justes vivant de la foi ”.

Paul BRUCHÉSI,

Archevêque de Montréal.

A mon fils Gustave

Mon pauvre enfant ! la Mort a dévasté ton front.
Le silence éternel clôt ta bouche glacée.
Jamais tes yeux ni ta lèvre n'exprimeront
Une pensée.

Mon pauvre enfant ! la Mort ne se détrône pas.
Elle est reine à jamais dès la nuit d'agonie :
Sur le sein qu'elle étreint la lourdeur de son bras
Est infinie.

Mon pauvre enfant ! il manque une âme à ma maison !
La Mort avec les miens vient s'asseoir à ma table,
Et, quand je romps le pain, je songe à sa moisson
Epouvantable.

Mon pauvre enfant ! malgré la nuit des yeux éteints,
Prisonnier du linceul et du bois funéraire,
Par ton âme, vois-tu, dans ses tristes matins,
Pleurer ta mère ?

Vois-tu saigner mon cœur devant le Dieu vivant ?
Toi, dont l'âme n'est plus à la mienne accessible,
Me vois-tu, pour prier, tourner mon front fervent
Vers l'Invisible ?

Elu de l'Au Delà, sur le chemin d'exil
Peux-tu m'accompagner plus léger qu'une flamme ?
Cher disparu, le Dieu vivant te permet-il
De voir mon âme ?

Que ne puis-je franchir ces jours de vanité
Pour remplir à jamais mes yeux de ta jeunesse,
O mort qui viens de naître à l'auguste clarté
De la Sagesse !

Février 1910.

Albert FERLAND.

Le Canada français poétique

PAYSAGES, HISTOIRE, MŒURS

QUI donc a osé dire : “ la poésie s’en va, et notre siècle de manufactures et de locomotives en mènera le deuil ” ?
Rêves prématurés de positivistes ! La poésie est éternelle comme la vérité et l’amour, parce que le beau est éternel et impérissable.

Que le matérialiste en prenne son parti. Tant que scintilleront les étoiles, tant que resplendira l’harmonie dans les oeuvres divines, tant que l’âme tourmentée d’infini, éprise de vrai et de beau, se haussera vers l’invisible objet qui l’enchanté, il y aura des poètes qui s’enthousiasmeront devant le ravissant spectacle des oeuvres de Dieu, et chanteront les élans du coeur humain vers l’idéal. S’il est au monde une source limpide d’où l’on puisse faire jaillir en nappes de crystal des flots d’une poésie inépuisable et fraîche, cette source enchantée c’est bien notre Canada français avec ses paysages grandioses ou gracieux, avec son histoire héroïque plus belle que la légende, avec ses moeurs patriarcales et simples. Quels paysages en effet que les paysages canadiens ! Des lacs immenses battent de leurs paisibles flots des îles de verdure, répètent les chants de l’indien, renvoient le bruit cadencé des avirons, ou encore, s’insurgeant sous le souffle de la tempête, brisent leurs lames courroucées contre les rochers et jettent au vent leurs solennels mugissements. Le Saint-Laurent pousse ses eaux sur des lits de roche, les précipite avec un bruit de déluge dans des abîmes écu-

mants, contournent des milliers d'îles couronnées de forêts et de vil-
et après avoir salué les paisibles clochers de nos vieilles paroisses,
sourit aux chaumières étagées sur ses rives, puis, s'élargissant com-
me un bras de mer, va se perdre dans l'immensité de l'océan. Gravis-
sez les Laurentides, reposez-vous un instant sous les tilleuls, sur la
mousse qui sert de tapis au cerf et à l'original ; venez étanchez votre
soif à cette source qui, sur un lit de graviers, descend en chantant
à un lac paisible, où près d'un nénuqhar viennent de sauter la truite
et le doré ; puis du haut des cîmes jetez un regard sur le panorama
qui se déroule au loin : sur les moissons d'or, sur les îles de verdure
formées ça et là par les bosquets de plaines et d'érables, au milieu
desquels miroitent des points blancs, qui sont les proprettes habi-
tations d l'habitant canadien, le couvent et le presbytère... et dites-
moi si ces visions ne remueront pas en vous la fibre poétique ? Qui
peut errer le soir, sous le dôme de nos forêts séculaires, écouter le
mugissement lointain de la cataracte, sans se sentir envahir l'âme
d'une indéfinissable mélancolie ? La paix de nos campagnes, le calme
de nos soirs d'été, le mystère de nos bois, la majesté de nos fleuves,
peuvent nous inspirer les poèmes les plus beaux et les plus sincères.
Mais prenez garde, ô poète, toute poésie est un élan de l'âme vers
l'idéal et une incarnation du beau sous la forme concrète des mots
et des images. Une description quelconque, un entassement de méta-
phores voyantes, une phantasmagorie de couleurs n'est pas de la
poésie. Les mots, les images, les couleurs ne doivent être que des
signes diaphanes laissant transparaître l'idéal. Le beau il est vrai
peut appartenir à l'ordre matériel, ou à l'ordre spirituel, mais le
poète ne pourra jamais avec des mots me donner une sensation pro-
fonde du beau qui resplendit dans les objets matériels. Il n'a pas
à sa disposition la palette du peintre. Le paysage n'a en poésie
une véritable et solide valeur d'art que parce qu'il s'harmonise avec
les sentiments les plus doux, ou les plus touchants de mon âme ou
parce qu'il me donne la sensation de l'ordre, de la grandeur, de la

sagesse suprême, de l'amour infini, de la paix céleste. Voilà pourquoi le paysage spiritualiste de Chateaubriand—une nuit passée près de la chute Niagara, par exemple—a une si grande valeur d'art. Analysez à ce point de vue l'extase de Victor Hugo dans les *Orientales*, ou le paysage alsacien contemplé des hauteurs de Sainte-Odile dans les *Oberlé* de Bazin, et la théorie vous paraîtra évidente.

J'étais seul près des flots, par une nuit d'étoiles.
 Pas un nuage aux cieux, sur les mers pas de voiles.
 Mes yeux plongeaient plus loin que le monde réel,
 Et les bois, et les monts et toute la nature
 Semblaient interroger, dans un confus murmure,
 Les flots des mers, les feux du ciel,

Et les étoiles d'or, légions infinies
 A voix haute, à voix basse, avec mille harmonies
 Disaient en inclinant leur couronne de feu :
 Et les flots bleus, que rien ne gouverne et n'arrête,
 Disaient, en recourbant l'écume de leur crête :

“ C'est le Seigneur, le Seigneur Dieu ” !

“ Pourquoi—se demande M. Dorchain, commentant cette poésie—un frisson nous a-t-il traversé le cœur ? Par quel miracle nous sentons-nous tout à la fois, descendus à de telles profondeurs en nous-mêmes, et montés à de telles hauteurs, loin de nous-mêmes ? C'est parce que le poète nous arrache à la vie terrestre et nous plonge dans la vie solidaire de la création.

“ Cent fois, nous avons agité en nous l'énigme de l'univers, nous demandant si ces lames qui déferlent et ces étoiles qui gravitent... obéissent ou non à une cause intelligente. Si nous avons incliné notre raison devant les raisonnements des philosophes, s'avait été sans cet élan et cette volupté que donne seul un acte d'amour, un acquiescement de tout l'être. Mais ce soir le poète

regarde avec nous les mêmes astres et les mêmes vagues ; il ne décrit pas, il ne raisonne pas, il n'analyse pas : il voit, il sait, il croit ; et aussitôt il nous ébranle et nous illumine d'un éclair de certitude par lequel nous connaissons la grande émotion cosmique et religieuse : l'extase (1). ”

* * *

La nature canadienne a-t-elle été chantée par nos poètes comme elle le mérite ? Si nous voulons être sincères, il faut bien avouer que nos grands paysagistes sont encore à venir. Nous avons des ébauches, de jolies pièces parfois, des strophes heureuses, mais rien de puissant, rien même qui approche des premiers vers d'*Évangéline*, où Longfellow nous donne la sensation de la forêt murmurante répondant aux gémissements de la mer et où il nous fait respirer dans le calme du paysage le parfum des paisibles vertus acadiennes. Nos poètes se sont rarement mis avec amour en présence de la nature canadienne, ils ont rarement saisi l'âme d'un paysage et plus rarement ils nous ont traduit leurs visions esthétiques par des mots simples tirés du terroir, des mots vivants qui vont à l'âme. Ils ont repris à propos de paysage canadien des thèmes exploités par Victor Hugo, Coppée, etc... ils ont cherché parfois à nous ébahir par de la grandiloquence, trop rarement ils ont été sincères et vrais.

Le *Polybiblion* de juin 1881, appréciant les *Fleurs boréales* de M. Fréchette, disait : “ Peut-être aurions-nous préféré rencontrer un talent plus personnel, plus original, plus canadien. — Si le côté descriptif est faible, le côté idéaliste ne l'est pas moins. Malgré quelques belles strophes, ça et là, nous ne trouvons point cette large conception de la nature et de ses rapports avec l'homme, qui se rencontre chez certains poètes, comme M. de Laprade, et donne à leur œuvre une beauté d'ordre supérieur et une véritable portée philo-

(1) Dorchain — *L'art des vers*, p. 4.

sophique. Trop volontiers, M. Fréchette se contente d'impressions toutes faites, et rend plutôt l'émotion du voyageur vulgaire que celle du poète voyant et sentant autrement que la foule ''.

Voilà ce qu'on peut reprocher à trop de paysagistes, ils se contentent d'être visuels, ils voient des couleurs et pas assez l'invisible caché derrière le décor, pas assez l'âme du paysage.

Si l'invisible les avait frappés, si le beau les avait passionnés, ils oublieraient tout le dictionnaire de Victor Hugo, toute la pompe inutile des images usées, ils seraient personnels et vivants.

Pour juger d'une œuvre d'art, il faut se mettre en face de la vision esthétique qu'a eue le poète, et puis examiner si l'expression n'a pas trahi le voyant, s'il nous a transmis fidèlement sa vision.

Que de fois nous chercherons en vain la vision; l'inspiration. Nous trouvons des mots, des mots, des métaphores, rien dessous. D'autres fois, le poète n'a pas mûri son impression. Il n'a pas assez regardé, il ne s'est pas enthousiasmé. Son œuvre est un croquis, une ébauche, non un chef-d'œuvre. Parfois il a écrit, alors même que l'inspiration l'avait abandonné. Et c'est ce qui arrive trop souvent à Hugo lui-même, malgré sa virtuosité et son admirable invention verbale.

Si j'avais à proposer un modèle de paysage canadien à un jeune poète, ce n'est ni dans Fréchette, ni dans M. Chapman, que j'irais le chercher, mais dans le dernier volume de M. Lemay, dans *les Gouttelles*, dont plusieurs nous donnent une impression d'art exquis.

* * *

L'histoire est aussi une source profonde d'inspiration nationale. Mais ici, nous exigeons du poète l'incarnation du beau. Nous ne pouvons nous contenter d'un récit quelconque. Nous voulons que le poète ait pénétré dans l'âme de ses héros, et qu'il nous traduise leurs sentiments avec émotion et avec sincérité. Nous voulons qu'il ait pris part aux émerveillements de Cartier, remontant le fleuve

d'Hochelaga entre des rives couvertes de forêts vierges, qu'il se soit avancé avec Champlain au travers des portages, jusqu'aux villages des cabanes huronnes, qu'il ait contemplé le missionnaire avec sa soutane en lambeaux entrant dans le wigwam, qu'il ait vu les martyrs dans les flammes pendant qu'ils jetaient au ciel le cri vainqueur, qu'il se soit enfoncé avec nos découvreurs dans le mystère de l'inconnu, qu'il ait descendu le Mississipi en côtoyant les îles de verdure encombrées de lianes sauvages, retraits de l'alligator et des oiseaux aux brillants plumages, qu'il ait éprouvé les transes patriotiques des Frontenac et des d'Iberville, et qu'il ait pleuré avec de Montcalm et de Lévis. Ecoutez cette traduction libre d'une poésie du docteur Drummond :

“ Il y a 200 ans, le Yankee était encore bien arriéré et casanier ! Qui voyageait pour lui donner un petit air d'aller et d'initiative ? Les rudes voyageurs avec leurs cousins les coureurs-de-bois. Jamais de répit. Il fallait se battre sans fin, et tous ces gailards venaient du Canada. Le bon Dieu avait l'oeil sur eux et leur donnait toujours quelque nouvelle entreprise ; et il ne se fiait pas à n'importe qui. Oh ! non ! Mais aux Canadiens pur sang, comme Bienville, Marquette, ou La Vérandrye... Le *noroît* les connaissait bien, et l'herbe de la prairie peut dire combien de fois elle fut foulée par les vieilles bottes sauvages. Et le loup gris, dans son terrier, se tenait bien tranquille quand il entendait leur chanson, le long du Grand Portage. La nuit ils dormaient à la belle étoile. La brise sifflait à leur oreille : “ Ta blonde, là-bas, à Sorel, peut bien mourir avant l'année prochaine ”. Demandez au caribou et à l'original sauvage s'il a vu l'étincelle du vieux fusil des Trois-Rivières dans les forêts des Illinois ? Et le buffalo là où le feu des campements faisait fondre la neige n'oublie pas encore l'odeur du tabac canadien.—Aussi le Yankee doit comprendre quand il hisse le *Star and Stripes*, qu'il doit d'abord pousser trois hourra pour le drapeau de la Belle France qui lui a montré la route de Louisbourg à la Floride, et de la Floride au Saint-Laurent.”

Voilà, si je ne me trompe, quelque chose de simple comme la nature, de vivant et de patriotique.

Le domaine de l'histoire a-t-il été exploité par notre poésie canadienne ? Oui, certes, puisque nous avons une littérature nationale. Crémazie mérite à bon droit le titre de poète national. Il a célébré le *Canada*, avec une note émue. Son *Chant des voyageurs* a le mouvement, son *Vieux soldat canadien* et son *Drapeau de Carillon* vivront aussi longtemps que la littérature canadienne-française. Le poète avait une véritable vision esthétique. On peut lui reprocher la pauvreté des rimes, la gaucherie, les ablitérations, les chevilles. N'importe, l'inspiration rachète toutes les défaillances de la forme. Il faut s'incliner devant le "père" de la poésie canadienne.

On peut néanmoins regretter que le noble poète n'ait pas pu écrire d'avantage. Il serait sans doute parvenu à mieux dégager encore son originalité, il se serait libéré de tout pastiche et de toute réminiscence, et se serait fait un dictionnaire encore plus canadien et sentant plus le terroir.

Fréchette mérite aussi, et pour plus d'une raison, le titre de poète national. La *Légende d'un peuple* est en général une oeuvre d'un vrai patriotisme. On sent qu'il s'est passionné pour les héros, qu'il a admiré sincèrement les pionniers et les missionnaires. Il a du souffle, des strophes d'une belle venue, de nobles accents. Si, cependant, à la lecture de beaucoup de ces récits, nous nous demandons quelle vision esthétique aurait dû nous transmettre le poète, nous regretterons que la grandiloquence et la rhétorique remplacent l'inspiration profonde. Le poète ne reste pas assez longtemps en face de sa vision. Surtout il n'entre peut-être pas assez dans l'âme de ses héros. Il est trop visuel. Voilà pourquoi les pièces parfaites sont rares dans la *Légende*.

Si le poète restait uniquement devant sa vision poétique, il se libérerait de la hantise de Hugo et de sa ronflante rhétorique. Ce style est-il celui qui convient pour chanter la forêt primitive, le

mystère de l'inconnu et la simplicité de nos premiers colons ? Non. M. Fréchette est trop français de style, il a trop travaillé devant un modèle, il n'a pas assez déployé sa personnalité. Au reste, M. Fréchette n'a pas épuisé les sujets historiques. Il a laissé un champ immense à ses successeurs, et sa *Légende* n'est sans doute pas la légende définitive qu'un poète plus original et plus ému nous donnera. Le poète dans ses contes a bien voulu faire oeuvre populaire, mais hélas trop souvent sous prétexte de garder l'accent du terroir et la couleur locale, il est tombé dans le langage du bonhomme Ladébauche. La littérature est oeuvre d'art et donc d'idéalisation et non de vulgarité. Comment sous prétexte de simplicité nous donne-t-on des kyrielles de jurements ?

* * *

Si maintenant nous passons aux moeurs canadiennes, nous trouverons là aussi une mine profonde d'inspirations poétiques. La vie rurale imprégnée de foi profonde et de charmante simplicité, les berceaux entourés des caresses des grand'mères, les soirées de famille, les chansons du terroir, les solennités religieuses, le presbytère accueillant, les vertus modestes du couvent, le respect des forts aïeux, l'amour solide et pur qui fonde les foyers, que de sources d'inspiration ! Nous trouverons des poètes pour chanter toutes ces charmantes choses parce que le peuple canadien a conservé son originalité, son autonomie et sa langue. Pourquoi, a-t-on justement remarqué, les Etats-Unis n'ont-ils d'autres poètes et d'autres écrivains de marque que ceux qui ont grandi dans le respect des traditions de leurs ancêtres, chez les descendants des vieux puritains, par exemple ? C'est que les autres arrachés soudainement à leurs coutumes nationales forment une masse hybride pour laquelle l'idéal manque presque totalement. Pour trouver les sources de la poésie, il faut en effet trouver les sources de l'émotion et de l'enthousiasme. Cette source, c'est le coeur. Musset avait raison de dire :

Ah ! frappe-toi le coeur, c'est là qu'est le génie !

Mais si le cœur reste froid, si les souvenirs de famille ne le font plus délicieusement vibrer, si l'histoire du pays n'est pas celle de ses ancêtres, s'il reste stoïque et glacé devant les spectacles de la nature parce qu'ils n'éveillent aucun souvenir en lui, si la religion avec ses croyances est lettre morte pour lui, toutes les sources de la poésie sont taries pour ce déshérité de l'idéal. Si nous voulons donc conserver à notre Canada l'atmosphère qui réchauffera nos poètes, conservons-lui comme un trésor inappréciable sa religion, sa langue, le culte de son histoire et de ses traditions.

Parmi ceux qui nous ont donné des poèmes dont l'inspiration venait de la patrie, nous devons mentionner M. Chapman, couronné récemment par l'Académie française. Il a de nobles strophes, des descriptions heureuses, de l'aisance et de la virtuosité. On voudrait cependant que l'inspiration fut plus profonde et plus émue.

MM. Poisson et Nérée Beauchemin nous ont plus d'une fois donné des choses exquises. Mais, à mon humble avis, la perle de la poésie canadienne, c'est le dernier livre de M. Lemay—*Les Gouttelles*. Les sonnets sont d'inégale valeur, je le sais bien, mais vous pourriez facilement dans le nombre trouver une quinzaine de véritables chefs-d'oeuvre. Je dis chef-d'oeuvre, c'est un mot dont le véritable critique ne doit pas être prodigue en jugeant nos oeuvres poétiques.

“ Que ta main rose joue avec ma barbe blanche,
 Je te tiens sur mon cœur, tu n'échapperas pas.
 Et puis, ferais-tu bien toute seule deux pas ?
 Reste comme une fleur sur une vieille branche, etc.

Voilà certes, de la poésie, une courte vision esthétique, si l'on veut, mais rendue avec l'émotion et l'expression la plus simple et la plus vivante.

En résumé, ce qui a manqué à la plupart de nos poètes pour nous donner des chefs-d'oeuvre, et non simplement de plus ou moins heureuses inspirations, c'a été la profondeur. On n'a pas pris le temps de bien regarder l'idéal, on l'a entrevu, on n'a pas assez laissé mûrir l'inspiration. Aussi l'émotion esthétique ne se traduit pas assez puissante dans l'expression. Et puis, cette expression n'est pas assez personnelle, nous sommes trop français : nous hugotisons, nous démarquons malgré nous Coppé, Leconte de Lisle, les Parnaciens, de Hérédia, etc. Lisons sans doute les oeuvres des véritables poètes français, étudions notre dictionnaire canadien : mais, une fois en possession de notre langue, servons-nous des mots simples, traduisant exactement notre vision poétique et ne dédaignons pas tant les expressions du terroir, moins en usage en France, ou même inconnues, parce qu'elles expriment des choses particulières au pays. Ce sont ces expressions qui peuvent donner *une saveur piquante* à notre langage.

* * *

En terminant, je dirai à certains de nos jeunes amis qui publient de temps à autre leurs productions dans les journaux de Montréal, d'attendre l'inspiration avant que d'écrire. On n'est pas poète encore une fois parce qu'on entasse des rimes riches, ou parce qu'on dévalise les boutiques de bric-à-brac des sonnettistes français. La mièvrerie, l'excentricité, le mot à effet, ne peuvent remplacer la pensée et le véritable sentiment poétique. Oh ! je ne voudrais décourager personne. Je sais que nous avons à Montréal de jeunes talents, que tel par exemple a le tempérament poétique, qu'il est ému, sincère, gracieux—qu'il évite cependant de confondre l'émotion esthétique avec la douceur des mains câlines, qu'il se défie de l'expression qu'il estime originale et qui touche au précieux, que son inspiration réelle s'affermisse de plus en plus et qu'il chante à l'honneur des lettres canadiennes. Plus d'un autre a de la grâce et du

souffle, que tous ceux-là travaillent, contemplant l'idéal et se rendent maîtres de leur langue, et la poésie canadienne verra encore de beaux jours. Quant aux rimailleurs qui nous fatiguent de leurs rêveries décadentes, de leurs images creuses, de leur désespérance romantique, ils perdent leurs temps. Jamais l'idéal ne les a fascinés. Ils ne l'ont pas vu, ou bien ce qu'ils ont vu était un feu de paille. — Empruntant les paroles de M. Abder Halden, je dirai volontiers, pour terminer, aux poètes du pays : " Il reste encore beaucoup à faire. Le Saint-Laurent n'a pas inspiré les vers dont il est digne. La nature a trouvé moins de poètes que la vaillance des aïeux. Poète, ne te promène pas en Espagne, en Italie, en Egypte. Préfère le Saint-Laurent. Observe la vie des habitants, au milieu desquels tu naquis. Dis-nous les splendides paysages du pays natal, fais chanter l'âme de tes compatriotes. Tu pourrais en tirer les éternels accents de l'âme humaine. . . . Mais laisse là les chiffons qui sortent de nos magasins de nouveautés, les oripeaux fripés dont nos marchandes à la toilette ne veulent plus et va, poésie canadienne aux jolis yeux doux, va boire à la claire fontaine " (1).

Armand CHOSSEGROS, S. J.

(1) Abder Halden : *Etudes de Littérature Canadienne française*, p. 125.

Coup d'oeil général sur l'Aviation

DE toutes les découvertes qui depuis cinquante ans ont si complètement révolutionné la face de la terre, celle qui donna à l'homme la réalisation de son rêve éternel, lui ouvrant la route des espaces infinis qui l'environnent, devait s'imposer à la fois à l'attention du monde savant et à l'enthousiasme des foules.

Puisqu'il nous est donné d'être témoins des premiers pas ou plutôt des premiers vols de ceux qui vouèrent leurs travaux, leur fortune et jusqu'à leur vie même pour mener à bien les progrès de l'aviation, il m'a semblé intéressant de résumer en quelques pages et les travaux entrepris jusqu'à ce jour, et les succès, comme aussi les sacrifices, dont ils furent suivis.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les premières tentatives de l'homme pour voler : sans remonter jusqu'au malheureux Icare dont les ailes de cire ne purent résister — nous dit la légende — à la chaleur du soleil qu'il voulait atteindre, et qui s'abîma dans sa chute, l'on sait que depuis de longues années des appareils appelés planeurs et constitués essentiellement par de grandes surfaces de toile tendue sur un cadre, permettaient à un homme, s'élançant d'une hauteur, de parcourir ainsi plusieurs centaines de mètres : les expériences de Lilienthal en font foi.

Ce n'était là qu'un début très insuffisant, car ces appareils ne pouvaient se mouvoir qu'en descendant. Une marche horizontale et à plus forte raison une marche ascendante leur était impossible. La pesanteur constituant leur seule force de propulsion devait fatalement les ramener au sol.

L'expérience montrait, d'autre part, qu'un plan convenablement disposé, et offrant aux déplacements de l'air une résistance suffisante, se soutenait de lui-même dans l'espace. Le banal cerf-volant que lancent nos bambins est une application de ce phénomène. Par la résistance opposée à la marche du vent, un plan de papier ou de toile se maintient en l'air, la résistance étant créée par la ficelle qui relie le jouet au sol.

Il est aisé d'imaginer que si, le vent faisant défaut, on déplace rapidement le cerf-volant dans l'air on obtient encore une résistance, et par suite le même résultat.

Ce problème revenait donc à établir un cerf-volant de grandes dimensions pouvant à la fois soutenir le poids d'un homme et celui du moteur actionnant l'hélice. Cette hélice prenant appui sur l'air même tend à déplacer rapidement l'appareil : elle est à l'aéroplane ce que la ficelle était à notre cerf-volant.

L'exécution d'une telle machine n'allait pas sans présenter de grosses difficultés : outre qu'il fallait l'orienter, la faire monter, descendre, virer à droite ou à gauche au gré du pilote, il fallait encore et surtout trouver le moteur à la fois assez puissant pour actionner l'hélice, et assez léger pour être facilement emporté par l'appareil ; on peut dire en conséquence que les progrès de l'aviation furent intimement liés à ceux du moteur à explosions, couramment employé aujourd'hui pour les voitures automobiles.

Vers 1870 l'ingénieur français Ader construisit un grand oiseau artificiel dont les ailes étaient constituées par des plumes soigneusement assemblées et le corps formé d'une machine à vapeur actionnant une hélice placée en avant : cet Avion (c'était son nom) fit de petits vols de 25 à 30 mètres, mais le poids excessif de la chaudière rendait son maniement difficile, et l'inventeur Ader étant mort sur ces entrefaites, ses expériences furent abandonnées.

L'étude des moteurs actuellement employés ne trouverait pas sa place dans un travail aussi général que celui-ci : il suffit de rappe-

ler que ce fut vers l'année 1900 que des moteurs convenables furent établis et adoptés à la carcasse des futurs oiseaux mécaniques.

Alors commencèrent des expériences, déconcertantes parfois, très coûteuses et toujours fort périlleuses : les Wright en Amérique, Blériot, Santos-Dumont, Voisin et d'autres encore en France, travaillèrent sans relâche à résoudre le problème.

Toutes ces expériences étaient, jusqu'en 1908, restées dans l'ombre ; mais les merveilleuses randonnées de Wilbur Wright au camp d'Anvours, en France, vers la fin de cette année, furent une révélation pour le monde qui ne pouvait encore prévoir que, peu de mois après, une foule de concurrents seraient aux prises et se disputeraient la gloire des plus sensationnels exploits.

L'exemple de l'Américain fut un stimulant énergique pour les champions français et dès 1909 l'on vit éclater au grand jour des performances aussi téméraires qu'inattendues : ce furent les envolées superbes au-dessus de la Beauce et par delà la Manche, qui rendirent l'ingénieur Blériot si populaire, puis le voyage audacieux du comte de Lambert au-dessus de Paris et de la tour Eiffel, c'est encore la lutte que soutint victorieusement le jeune Latham contre les vents déchaînés à plus de 70 kilomètres à l'heure, et enfin le vol magnifique de Rougier qui franchissait, il y a quelques jours, avec son appareil le col de la Turbie, élevé de plus de mille mètres, c'est en un mot l'effort constant d'une foule de chercheurs qui, pour étendre les connaissances et les conquêtes de l'humanité dans le domaine scientifique et ouvrir un champ nouveau à notre activité, travaillent sans cesse et bravent jusqu'à la mort.

Il serait trop long de reprendre par le détail les étapes successives de la construction aéronautique : voyons seulement quels sont les différents appareils qui se disputent aujourd'hui la première place.

D'une façon générale ils se divisent en deux types faciles à distinguer : le monoplan et le biplan.

Le premier, comme son nom l'indique, ne comporte qu'une seule

surface de sustentation : tels sont les "Blériot", les "Antoinette" et les derniers "Santos-Dumont". Ils se rapprochent le plus de la forme de l'oiseau dont les ailes ne constituent aussi qu'un seul plan de sustentation ; cette disposition est la plus élégante.

Dans le second type la surface portante est divisée en deux plans superposés qui sont ainsi plus réduits et réunis par un dispositif de montants et de cables triangulés formant un ensemble d'une construction à la fois plus robuste et plus facile que celle du monoplan : les "Wright", les "Voisin" sont de ce modèle. Chacun a ses partisans et l'on ne peut encore affirmer la supériorité de l'un sur l'autre.

Il faut, pour produire l'envol d'un aéroplane lui imprimer une vitesse horizontale de 50 à 60 kilomètres à l'heure : on dispose à cet effet un moteur et son hélice dans l'axe de l'appareil qui est lui-même monté sur un châssis à roues. Il roulera donc sur le sol jusqu'à ce qu'il ait atteint la vitesse voulue pour décoller : ce décollage a lieu d'une façon générale après un parcours de 80 à 120 mètres.

La force des moteurs change beaucoup suivant les dimensions des appareils : elle varie entre quinze et cent chevaux-vapeur. Quant aux hélices employées elles sont à deux ou quatre ailes, d'un diamètre de 1 à 2 mètres et tournent à une vitesse qui peut aller de 600 à 1500 tours par minute : on les construit le plus souvent en bois pour obtenir une grande légèreté tout en leur gardant une solidité suffisante.

Voilà donc notre appareil envolé. Encore doit-il rester stable et de plus se diriger.

Le stabilisateur longitudinal destiné à combattre les soubresauts d'avant en arrière est constitué par une longue queue, formée d'une légère charpente en bois et fil de fer au bout de laquelle est fixée une surface plate en toile, parallèle au plan des ailes mais plus petite que celles-ci et dont l'effet sera de s'opposer au renversement brutal de l'appareil s'il venait à se cabrer ; de plus ce plan est

mobile autour d'un axe horizontal perpendiculaire à la direction de marche, et permet ainsi de faire monter ou descendre l'appareil : on l'appelle gouvernail de profondeur.

La stabilité latérale, qui consiste à empêcher l'appareil de verser à droite ou à gauche est obtenue le plus efficacement par le gauchissement des ailes. Voici en quoi il consiste. Considérons un plan se déplaçant horizontalement à grande vitesse : si ce plan au lieu d'être horizontal forme avec l'horizontale un léger angle, appelé angle d'attaque, il tendra par suite de la résistance de l'air, à s'élever dans l'atmosphère, et plus cet angle augmentera plus la tendance à monter s'accroîtra ; si brusquement le plan penchait vers la droite il suffirait donc à l'aviateur à l'aide d'un tendeur ou de tout autre système d'augmenter l'angle d'attaque du côté droit, de gauchir l'aile droite en un mot, qui aussitôt se relèvera ; si par un dispositif bien combiné l'angle d'attaque diminue au bout de l'aile gauche tandis qu'il augmente au bout de l'aile droite les effets s'additionnent, l'appareil tend à tourner autour de sa direction de marche prise comme axe, et se redressera. L'aviateur faisant l'opération inverse lorsqu'il penche à gauche se redresse de la même façon.

Il ne reste plus maintenant qu'à diriger l'engin : un simple gouvernail disposé à l'arrière, et formé d'un plan de toile placé verticalement, mobile autour d'un axe vertical, crée, suivant qu'on le tourne à droite ou à gauche, une résistance qui fait pivoter l'aéroplane vers la droite ou vers la gauche, exactement comme cela se produit dans la navigation sur l'eau.

Evidemment la manœuvre des gouvernails de profondeur et de direction, en même temps que celle du gauchissement des ailes et la conduite du moteur exigent pour faire un bon pilote un apprentissage sérieux en même temps qu'une présence d'esprit très grande ; à la vitesse de 80 kilomètres à l'heure une simple inattention de quelques secondes suffit pour causer un irréparable désastre.

L'utilisation pratique de l'aéroplane s'est imposée déjà au point de vue militaire ; un officier pourra d'un coup d'œil, en passant rapidement au-dessus du front des défenses ennemies, se rendre compte des mouvements de troupes s'opérant à l'abri des plis de terrains, ce que les reconnaissances de cavalerie ne peuvent découvrir qu'en surmontant mille difficultés et dans un laps de temps beaucoup plus long.

L'Allemagne l'a si bien compris que le crédit voté pour 1910 afin de développer ses chantiers aéronautiques s'élevait à dix millions de francs.

Cette année le gouvernement français, voulant être en mesure de se défendre avec avantage, a augmenté le budget de la guerre d'une somme de vingt millions qui serviront à l'équipement d'une flotille d'appareils volants.

Il convient d'évoquer en terminant le souvenir glorieux de ceux qui, tels que Ferber, Delagrangé, Lefebvre, LeBlond, Fernandez et Bréguet ont péri dans la bataille, luttant à l'exemple de nos pères, sur un terrain différent, sans doute, mais poursuivant un but tout aussi généreux puisqu'il ouvre à notre activité et à notre industrie l'accès d'un domaine nouveau.

E.-M. FLAHAULT,

Officier de réserve d'infanterie

Les Clochers

Avec leur profil imposant,
Campés dans l'azur fièrement,
Les grands clochers de nos villages,
Pour les petits pignons de bois
Qui longent le chemin du roi,
Sont de notables personnages.

Dans les midis d'été vermeils,
Quand les pavoise le soleil
De banderolles magnifiques,
Tout enveloppés de splendeurs,
Ils ont des faux airs d'empereurs
Majestueux et pacifiques.

Quand s'élève au-dessus des champs
Leur verbe aux sonores accents,
Dans la chaumière et sur les routes,
Pour voir en leur ton de vibrer
S'il convient de rire ou pleurer,
Tout le canton est aux écoutes.

Car les cœurs, les prés, les moissons
Connaissent leur pouvoir : ils sont
Rois absolus dans leur domaine ;
Toujours, hier comme demain,
Tressaillent en leurs sons d'airain
Les espoirs, la joie ou la peine.

Voici qu'en le bourg suranné
 Un petit paysan est né.
 Ecoutez... Leur voix claire et belle
 Eparpille en refrains joyeux
 La foi sereine des aïeux
 Au-dessus de l'âme nouvelle.

Mais que les clochers, dans le jour,
 Chantent la prière ou l'amour,
 Sonnent le glas ou le baptême ;
 Bourgeois, fermier ou vagabond,
 Toujours, en son cœur humble et bon,
 Le simple villageois les aime.

Lorsque — son dur labeur fini —
 L'homme vers son foyer béni
 Revient — là-bas, parmi les branches —
 Il est toujours heureux de voir,
 Comme un lointain rayon d'espoir,
 Pointer leurs silhouettes blanches.

C'est qu'au fier essor de l'esprit,
 — Les grands clochers l'ont bien compris, —
 Un rêve d'infini s'impose ;
 Et qu'en leurs rythmes solennels,
 Ils parlent de soirs éternels
 Où l'âme errante se repose.

Clochers augustes de chez nous,
 Rêvez, rêvez ce rêve doux,
 Dans le tumulte où le silence,
 De voir, sous les cieux infinis,
 Tous les cœurs humains réunis
 Autour d'une même espérance.

Englebert GALLÈZE.

Le Socialisme

Les précurseurs. — Lasalle. — Ses idées. — Critique.



Gabriel Deville dans ses *Principes socialistes* ⁽¹⁾ invente à l'adresse de M. Léon Say cette innocente boutade : " On raconte que je ne sais plus quel religieux, en train de méditer dans sa chambre, se vit tout-à-coup entouré de simples têtes munies d'une paire d'ailes. D'après ceux qui s'y connaissaient, et il était du nombre, il n'y avait pas le moindre doute à avoir : c'étaient des anges qui l'honoraient de leur visite. Malgré une surprise fort naturelle, notre homme ne perdit pas le sentiment des convenances et, leur montrant poliment des sièges, il engagea ses célestes visiteurs à s'asseoir. — Nous voudrions bien, répondirent ceux-ci, mais nous n'avons pas de quoi. — De même, les petits jeunes gens de M. Léon Say, ils voudraient bien pourfendre socialisme et socialistes ; il n'y a qu'une difficulté : ils n'ont pas de quoi. "

Evidemment, M. Deville éprouve à l'égard du socialisme ce que chacun de nous ressent pour une théorie qui lui est chère : elle est irréfutable. — Cependant, il semble qu'il ne faut pas tant d'efforts de dialectique pour faire juger comme il convient la grande utopie des temps modernes : le socialisme industriel contemporain. Il suffit de l'exposer tel qu'il est, tel qu'il est conçu et prêché par ses partisans les plus autorisés.

Il n'y a pas à en douter, le socialisme, à la suite des hordes

(1) Préface, pp. 9, 10. Edit. Giard et Brière, Paris, 1896.

d'immigrants européens, a récemment mis le pied sur notre sol, mais nous sommes convaincus qu'il y aura encore longtemps la vie maigre et dure, car, les conditions *pathologiques*, nécessaires au développement de ce microbe malfaisant, nous font encore défaut. Nous ne sommes pas encore assez *avancés*, je veux dire, que notre société n'a pas encore passé par tous les degrés de décomposition intellectuelle et morale que suppose et exige le fervent socialiste pour croître et prospérer.

Quelques *essais* clairs, courts et concis sur les origines du socialisme, ses principes, son organisation, ses variations, la légitimité de ses prétentions seront de nature à éclairer les lecteurs de la *Revue Canadienne* sur cette théorie économique dont on parle tant et, souvent, si mal à propos.

* * *

Le mot *socialisme* est vague et les systèmes socialistes abondent : socialisme d'état, socialisme municipal, socialisme de la chaire, socialisme chrétien, socialisme agraire, socialisme anarchique et enfin socialisme industriel ou collectivisme. C'est cette dernière forme que l'on désigne plutôt lorsque l'on parle de socialisme tout court, de socialisme international, de marxisme, et c'est elle que nous avons le dessein de mettre présentement à l'étude.

Le collectivisme, tel qu'il se présente à nous aujourd'hui, avec son corps de doctrine sur l'économie politique, la philosophie et la religion, n'a pas été l'œuvre d'un seul homme et n'est pas apparu soudainement dans l'histoire des idées humaines — comme Minerve sortie tout-à-coup du cerveau de Jupiter armée de pied en cap ! — Il a été longuement préparé, élaboré par l'école libérale économique⁽²⁾ qui régnait en souveraine au 18^e siècle, aussi bien que par un

(²) On sait que l'économie politique est la science qui étudie les modes de formation, de distribution, de consommation des richesses.

concours de circonstances sociales et industrielles qui surgirent elles-mêmes de l'abolition par les hommes de la révolution française des anciennes corporations ouvrières, de l'apparition du machinisme et de l'essor extraordinaire que prirent l'industrie et le commerce au 19^e siècle.

Avant Lassalle et Marx, Proudhon (1809-65) avait écrit et commenté cet aphorisme cher à l'école collectiviste : " La propriété c'est le vol ". Frs (Caius Gracchus) Baboeuf (1769-97) avait proclamé que tous les hommes sont égaux par nature et devant la loi ;

En ce qui regarde les rapports du capital et du travail, l'école libérale préconise avant tout la liberté : liberté du patron de débattre avec chaque ouvrier la question du travail à fournir et du salaire à toucher ; liberté de jouissances pour le riche ; droit de tout se permettre sans tenir compte du besoin des autres. — Les libéraux repoussent toute intervention de l'Etat dans les rapports entre patrons et ouvriers. — Les principaux chefs de cette école sont : Adam Smith (1723-1790), Ricardo (1772-1823), Malthus (1766-1834), Stuart-Mill (1806-1873), Cobden et la ligue libre-échangiste de Manchester. En France : J. B. Say (1767-1832), Bastiat (1801-1850), Léon Say (1826-1896).

Pour l'école socialiste, la cause du malaise social actuel, des relations tendues entre le capital et le travail, c'est la propriété privée. Abolissons la propriété privée — dit-on — que tous les instruments producteurs de la richesse deviennent propriété collective, et l'âge d'or reflleurira sur la terre !

L'école catholique reconnaît que les maux dont souffre la société actuelle sont graves. Pour y remédier il faut : 1^o Mettre en pratique les principes de l'Evangile ; prêcher les devoirs qu'impose la charité aussi bien que ceux que la justice exige. 2^o Restaurer l'association entre ouvriers. L'ouvrier seul est sans protection contre le patron ; groupés, les ouvriers constituent une force avec laquelle le patronat est obligé de compter pour la réglementation du travail et la fixation d'un salaire équitable. 3^o L'intervention de l'Etat et l'établissement d'une législation du travail, du moins en attendant que les associations ouvrières se soient constituées. L'Etat est tenu de protéger la classe ouvrière, la plus nombreuse et encore aujourd'hui la plus faible, qui travaille si efficacement au bien public. L'Etat doit surveiller le monde du travail pour en exclure les abus, faire des lois qui porteront sur le travail des femmes et des enfants, sur l'établissement d'un salaire minimum, sur les journées maximales de travail pour les ouvriers de la grande industrie, et sur d'autres questions semblables qui intéressent le juste bien-être de l'ouvrier et par suite le bien-être social tout entier. — Voir L. Garriguet, *ss. Introduc. à l'étude de la sociologie*, II, p. 37, ss.

que tous sont obligés de travailler ; le Comte Henri de Saint-Simon (1760-1825), le premier, avait tenté de donner au socialisme une base scientifique en adoptant l'un des grands principes de l'école littéraire économique : " Le travail est la source de toute la richesse ". Louis Blanc (1813-82) avait vu dans la libre compétition la vraie source du malaise social et dans les sociétés coopératives d'ouvriers aidés par l'Etat l'unique et souverain remède ; enfin Chs Fourier (1772-1837), Etienne Cadet (1788-1856) et Robert Owen (1771-1858) avaient fondé en France, en Angleterre et aux Etats-Unis des communautés d'où la propriété privée était bannie, où tout était en commun, sociétés qui devaient ramener la paix et le bonheur sur terre, et qui tournèrent très vite en babel de confusion, dont l'insuccès fut retentissant. — Enfin, après tous ces tâtonnements, apparurent en Allemagne Ferdinand Lassalle et Karl Marx qui firent définitivement descendre le socialisme des nuages pour en faire une force vivante, historique, sociale et politique.

* * *

Ferdinand Lassalle naquit à Breslau en 1825 de parents juifs. Il étudia dans sa ville natale et à Berlin, puis il vint à Paris où il se lia à Henri Heine, le poète de la révolution, allemand et juif comme lui. Tout jeune homme il entreprit et conduisit à bonne fin à travers la hiérarchie des cours de justice allemande la défense de la Comtesse de Hatzfeldt, indignement persécutée par son mari, et les brillants discours qu'il prononça à cette occasion commencèrent à attirer sur lui l'attention de l'Allemagne. En 1849, il organisa à Dusseldorf une insurrection politique. Accusé de haute trahison, il prend en main sa propre défense au cours de laquelle il se déclare " partisan de la république socialiste démocratique ". Acquitté par le jury, il est aussitôt remis en accusation pour avoir résisté à la force publique, et condamné à six mois de prison. " Je m'y rendis — dit-il — le cœur aussi joyeux que si j'allais au bal ".

De 1849 à 1861, durant une période d'accalmie politique, il publia coup sur coup plusieurs ouvrages de différent mérite ⁽³⁾. En 1861, il fit aux ouvriers de Berlin un discours virulent contre le gouvernement prussien à la suite duquel il fut de nouveau jeté en prison. Au fond de son cachot il reçut l'invitation d'adresser la parole au congrès général des ouvriers qui devait s'ouvrir à Leipsig en février 1863. Il répondit par une lettre dans laquelle il traçait le programme politique de la classe ouvrière : on est convenu de voir dans ce programme le premier élan du mouvement socialiste allemand. C'est dans cette lettre qu'il exposa sa fameuse *loi d'airain du salaire* ⁽⁴⁾ qui asservit l'ouvrier au patron ; théorie vigoureusement critiquée par Marx et aujourd'hui rejetée par le parti socialiste comme contraire aux faits et dénuée de toute valeur scientifique.

Le 22 mai 1863, il fonda l'Association générale des ouvriers allemands dont le but était de travailler à l'avènement de l'Etat socialiste par la réforme électorale. Le peuple ouvrier, destiné à

⁽³⁾ Entre autres : un drame historique médiocre dans lequel il développe son idée favorite, que c'est la force qui préside aux grands développements historiques. Cette idée, Bismark, en communion de sentiments avec Lassalle sur plusieurs points, la fit passer dans la pratique. — Dès 1859, dans une brochure, Lassalle expose en faveur de l'unité allemande un plan que Bismark réalisera sept ans plus tard : écraser l'Autriche, et réunir tous les états allemands sous l'hégémonie prussienne. — Lassalle publia aussi un ouvrage de jurisprudence en 2 volumes dans lequel il critique vivement le régime actuel de la propriété et de l'hérédité. — Outre ces travaux il publia une étude philosophique sur Héraclite d'Ephèse, une étude littéraire sur Lessing, etc...

⁽⁴⁾ Voici comment Lassalle exposait cette loi qui est le fondement de toutes ses déductions. — Dans la société actuelle, sous l'action de l'offre et de la demande, le salaire de l'ouvrier doit nécessairement demeurer égal à ce qui lui est indispensable pour vivre et se perpétuer. Il ne peut longtemps ou s'élever au-dessus, ou s'abaisser au-dessous de ce niveau. En effet, s'il s'élevait durant un temps notable *au-dessus*, l'ouvrier acquerrait plus d'aise et de fortune, par suite le nombre des mariages et des naissances s'accroîtrait et conséquemment le nombre des bras cherchant de l'ouvrage augmenterait et alors la concurrence ramènerait le salaire au taux fatal. De même il ne peut demeurer long emps

succéder à la bourgeoisie et à devenir le pouvoir dominant dans l'Etat, ne jouissait pas du droit de suffrage ; il fallait à tout prix conquérir ce droit, qui devait le conduire infailliblement à la victoire définitive. Par une étrange contradiction, ce démocrate intransigeant, ce fougueux ennemi de la noblesse ambitionnera en 1864 l'honneur d'une alliance aristocratique. Au mois d'août 1864 il partit pour la Suisse afin d'obtenir du baron von Donnigsen, représentant du gouvernement bavarois à Berne, la main de sa fille Héléne. Repoussé avec indignation, Lassalle fit tout pour fléchir l'opposition du baron. Il supplia, il menaça, il offrit même de se faire catholique, ignorant que la famille Donnigsen était protestante. Enfin, à bout de ressources et au paroxysme de la fureur, il provoqua en duel et le père de la jeune fille et le jeune seigneur auquel elle était déjà fiancée. Celui-ci accepta, et Lassalle, mortellement blessé dans le combat, mourut deux jours plus tard, le 31 août 1864,

au-dessous de ce qui est nécessaire à l'ouvrier pour vivre et se propager, car la faim, la famine, la gêne, le célibat, la maladie décimeraient les ouvriers, encourageraient l'émigration, causeraient la diminution des mariages et amèneraient forcément une diminution dans le nombre des travailleurs. Alors, l'offre de travail étant moindre, son prix monterait, grâce à la concurrence des patrons ; conséquemment le salaire se relèverait jusqu'au taux normal. — Le salaire de l'ouvrier est donc habituellement égal au minimum de ce qu'il lui faut pour subsister. — Voilà la loi. — Qu'est-ce qu'elle vaut ? — Rien. — Elle n'a pas été inventée par Lassalle : bien avant lui, A. Smith, J. B. Say, Ricardo, Stuart-Mill l'avaient exposée et commentée, et, avant eux tous, Turgot l'avait formulée. — De plus, cette prétendue loi est contraire aux faits. Le salaire de l'ouvrier peut s'élever d'une façon permanente au-dessus du minimum nécessaire à la vie ; les associations ouvrières ou *Trades Unions* en Angleterre ont produit ce résultat ; de même, une législation ouvrière modérée peut produire le même effet bienfaisant. — M. de Laveleye (*Le socialisme contemporain*, p. 66-67) concède la seconde partie de la loi d'airain, cependant elle est elle-même fort contestable et opposée à l'expérience : Marx a démontré que le salaire des ouvriers dans certains centres manufacturiers est resté de longues années au-dessous de ce qu'on jugeait nécessaire pour vivre et se perpétuer. (Cathrein Gettemann : *Socialism*, pp. 199-200. Edit. Benziger, New-York, 1904). — De plus, Lassalle disait : " Si les salaires s'élevaient notablement, l'aisance entrerait dans les familles ouvrières et par suite, les mariages et les enfants se multi-

âgé seulement de 39 ans. L'Allemagne des ouvriers reçut ses restes en triomphe et les déposa auprès du cercueil de son père dans le cimetière israélite de Breslau.

L'inscription du professeur Bœcklh, gravée sur la pierre funéraire le peint tout entier et résume sa vie en deux mots : " Lasalle penseur et batailleur ". — " Il y avait de l'orage dans cette âme — ajoute son ami Heine — il est l'enfant des temps nouveaux ; il ne sait rien du renoncement et de la modestie, que nous avons dû pratiquer nous autres avec plus ou moins d'hypocrisie. Il appartient à une génération qui veut jouir et dominer ". Et Lasalle disait de lui-même, avec toute l'humilité qui le caractérisait : " Chaque ligne que je trace, je l'écris armé de toute la science de mon temps ".

* * *

plieraient ". — L'expérience vient encore réfuter cette assertion. La France, la Suisse, la Norvège sont les pays où la propriété est le plus dispersée, où le bien-être est le plus également réparti et cependant ce sont les pays où la population s'accroît lentement. En Allemagne, l'ouvrier est mal payé, le pays est pauvre et la population y double tous les 54 ans. La pauvreté, la misère, si elle comporte beaucoup d'enfants, en fait naître beaucoup. (*De Laveleye*, 69, ss.). — En Amérique comme en Europe les familles nombreuses ne sont pas généralement les familles des riches. (Cf. Cathrein, p. 198. Voir aussi Winterer : "*Le socialisme contemporain*", p. 135). — Rien d'étonnant si le parti socialiste, après avoir adopté la *loi d'airain du salaire* au congrès général de Gotha en 1875, l'a réjeté au congrès de Erfurt en 1891. — Si le salaire de l'ouvrier n'est pas réglé par le minimum de la subsistance, quelles sont donc les causes qui influent sur la hausse ou la baisse des salaires ? M. John Rae, dans son excellent ouvrage : *Socialism*, Scribners (New-York, 1901), donne une analyse pénétrante des causes complexes qui influent sur le salaire, comme sur le monde industriel tout entier. Nous la résumons en quelques mots : Le taux du salaire n'est pas fixé par le coût de la vie, mais il dépend de la demande : plus on demandera, plus on travaillera ; la demande est elle-même conditionnée par la qualité du travail et par le capital, c'est-à-dire, on demandera d'autant plus que les objets seront mieux confectionnés et que la richesse sera plus abondante. Le capital multiplie les désirs, ou les besoins ; les besoins s'expriment par la demande ; la demande est satisfaite par le travail effectif. — Le travail sera donc plus ou moins bien payé selon qu'il sera plus ou moins habile et que la demande sera plus ou moins impérieuse. (*J. Rae*, p. 308, ss.)

Avant de dire adieu à Lassalle, voici d'après M. Emile de Laveleye ⁽⁵⁾, une vue en raccourci sur tout son système économique, imaginé pour le relèvement des classes ouvrières.

Sous le régime actuel, l'ouvrier ne peut améliorer son sort ; la loi d'airain du salaire s'y oppose et pourtant, le travail, étant la seule source de la richesse, c'est lui et non le capital qui doit dominer. Pour arriver à ce but, il faut réunir dans les mêmes mains le capital et le travail. Comment cela ? Voici la solution chère à Lassalle. Il faut partout réunir les ouvriers en sociétés coopératives, grâce auxquelles ils deviendront patrons et travailleurs ; les instruments de production seront propriété commune ; les directeurs seront élus par tous les ouvriers de la corporation ; les profits seront séparés entre les membres de l'association ; ainsi les ouvriers posséderont le fruit entier de leur travail. Seulement, comme ces sociétés coopératives d'ouvriers, laissées à elles-mêmes, ne pourraient résister efficacement à la puissance des financiers et des industriels qui contrôlent la grande industrie, il faut que l'État aide des deniers publics et protège ces associations ouvrières. Et n'est-ce pas justice ? Ne subventionne-t-il point les sociétés de chemins de fer, de transport maritime, etc., qui se fonde dans l'intérêt public ? Pourquoi ne viendrait-il pas au secours des ouvriers qui sont le 96ème de la population allemande, qui sont tout en droit et qui ne sont rien en fait ? Mais comme l'État présent, bourgeois et réactionnaire, ne fera jamais droit à de si justes revendications, il faut que le peuple des ouvriers s'agite pour obtenir le suffrage universel. Dans peu de temps, ils auront la majorité au parlement ; ils feront des lois par lesquelles ils pourvoient à l'établissement

(5) — De Laveleye : *Le socialisme contemporain* (pp. 62 ss.). — Voir aussi M. Edgar Milhaud : *La Démocratie Socialiste Allemande* (pp. 28-29. — pp. 444-451).

des sociétés coopératives d'ouvriers sur tout le territoire allemand ⁽⁶⁾.

Ces sociétés coopératives, patronées par Lassalle, où les ouvriers seraient tout : travailleurs, directeurs, gérants et que l'État subventionnerait sont très difficiles à réaliser dans la pratique. En 1843, le parlement de Paris subventionnait 56 sociétés ouvrières ; dans les premiers six mois, trois avaient fait faillite ; en 1851, dix-huit autres avaient cessé d'exister ; un an après, douze autres avaient disparu ; en 1865, on en comptait seulement quatre qui résistaient à la mort ; enfin, en 1875, il n'y en avait plus qu'une. Pour fonder des coopératives durables et prospères, trois conditions sont nécessaires : tout d'abord il faut trouver de bons gérants ; le gérant c'est le cerveau qui fait mouvoir tout le mécanisme et pour avoir un bon gérant, il faut bien le payer et dès lors, il sera bourgeois et sortira des cadres des travailleurs ordinaires ; de plus, comme la coopération associe non-seulement des capitaux, mais surtout des hommes, il faut qu'un esprit de support mutuel et d'entente cordiale règne entre tous les membres de l'association ; enfin, la corporation étant le régime républicain appliqué à l'industrie, il y faut la vertu qui permet aux républiques de vivre : l'obéissance aux lois et aux autorités établies. Il faut avouer qu'on rencontre difficilement ces deux dernières conditions-là ou la loi chrétienne n'exerce pas un souverain empire.

(6) Lassalle combattit avec âpreté et avec une richesse incroyable d'ironie et de sarcasme les projets d'un économiste allemand : Hermann Schultze né à Delitzsch. Celui-ci prétendait que, pour apprendre aux ouvriers à relever leur position sociale, il fallait leur apprendre à se défendre eux-mêmes, à s'associer, à mettre en commun leurs épargnes, à créer ainsi un fond commun suffisant pour nourrir et faire prospérer leurs associations, sans avoir à compter sur le secours de l'État. Lassalle au contraire prétendit que les coopératives d'ouvriers ne sauraient se défendre et subsister sans le secours de l'État. Schultze fonda en Allemagne un grand nombre des sociétés coopératives ouvrières et de banques populaires qui contribuèrent en beaucoup d'endroits à améliorer le sort des ouvriers.

Ces difficultés inhérentes au système corporatif ont été parfaitement indiquées, même par ses partisans, dans les débats du congrès ouvrier réuni à Paris en octobre 1876.

Aussi, Lassalle lui-même ne voyait pas dans ces associations coopératives d'ouvriers toute la solution de la question sociale. Il ne les préconisait que comme un moyen d'améliorer le sort de l'ouvrier. Quant à la transformation de la société, elle sera, d'après lui, l'œuvre des siècles et d'une série de réformes qui sortiront organiquement les unes des autres (7).

Ces quelques pages suffiront pour faire connaître l'un des plus puissants initiateurs du mouvement socialiste contemporain. Tout ce qu'il avait d'original était dans sa personne, dans son éloquence, imagée et entraînant, et non dans ses idées. Sa théorie du salaire, il l'avait empruntée à Ricardo et aux économistes libéraux. L'idée des associations coopératives ouvrières subventionnées par les deniers publics avait été lancée bien avant lui par Louis Blanc. Les critiques qu'il fit de la société actuelle reflètent les idées de Marx. Grâce à son incontestable talent d'orateur et de publiciste, il donna une forme vivante à toutes ces idées, il sut réveiller de leur assoupissement les ouvriers de l'Allemagne du Nord, les grouper et leur révéler leur nombre et leur force. Voilà pourquoi les socialistes ont en vénération le nom de Lassalle et lui ont voué un culte que les années n'ont pas encore aboli.

Dans un prochain article, nous présenterons aux lecteurs Karl Marx, le chef incontestable du collectivisme.

Léonidas PERRIN, p. s. s.

Grand-Séminaire, Montréal.

(7) Voir *De Laveleye*, p. 81, ss.

Encore l'Enseignement Primaire

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1)

DANS la lutte engagée contre l'ignorance on ne peut espérer faire gravir l'escalier du grand savoir à tous les enfants en âge d'aller à l'école. On n'a jamais vu et il n'est guère désirable qu'on voit un peuple de bacheliers ou un peuple de docteurs. La grande masse de l'humanité sera toujours retenue par des conditions sociales nécessaires loin des sommets de la science. Mais pourtant, nous sentons tous le besoin d'étendre et de perfectionner la première culture qui fait participer chaque individu aux bienfaits de la vie civilisée. C'est pourquoi tous les jours on s'occupe, on se passionne pour la cause de l'instruction primaire. On ne craint pas d'entreprendre des voyages à l'étranger ⁽²⁾ afin d'étudier les méthodes nouvelles, les procédés que l'on emploie pour pénétrer plus facilement dans les âmes des petits et les ouvrir à la vérité. M. J. C. Magnan, professeur à l'École normale Laval de Québec, et directeur de l'Enseignement Primaire, a visité trois des pays qui offrent le plus d'intérêt pour la province de Québec : la France, la Belgique et la Suisse. La France, c'est le pays d'origine de nos pères,

(1) *Les écoles primaires et les écoles normales en France, en Suisse et en Belgique*, par C.-J. Magnan. — Québec 1909.

(2) A l'heure présente, deux Sœurs de la Providence sont à Fribourg, Suisse, pour étudier les meilleurs moyens de communiquer la parole aux pauvres sourdes-muettes. (Note de l'auteur).

et nous devons avoir souci de développer les facultés de nos enfants en tenant compte de leurs tendances ancestrales pour ne pas en faire des déracinés ou des transplantés ; la Belgique a à résoudre le même problème que nous-mêmes : l'enseignement obligatoire de deux langues à l'école primaire ; la Suisse est une confédération qui ne manque pas d'analogie avec la nôtre. Nous devons donc savoir gré à M. Magnan d'avoir au cours de son récent voyage en Europe, visité " 44 établissements d'enseignement : 22 en France, 8 en Suisse et 14 en Belgique " (page 4). C'est, pour ma part, de toute mon âme que je le remercie et le félicite de nous avoir communiqué le fruit de ses études dans un livre consciencieux et bien documenté.

* * *

M. Magnan étudie en trois parties distinctes l'organisation de l'enseignement primaire dans les trois pays sus-mentionnés. Partout, on voit mis en exercice un double principe : le principe de centralisation et le principe de décentralisation. En France, il y a une administration centrale et une administration locale. M. Magnan regrette pourtant que dans l'administration locale, le préfet nomme les instituteurs (page 13). " Beaucoup d'instituteurs, dit-il, déplorent cette organisation, et souhaitent que le préfet, agent politique, n'ait rien à voir dans les questions d'enseignement, où il ne se laisse pas guider en général par des préoccupations exclusivement éducatives. "

Cette décentralisation pédagogique est excellente. Le conseil départemental peut adapter le programme d'études officiel aux différents milieux sans cependant se soustraire à la loi générale (page 18). On l'a bien compris en Suisse puisque " les cantons pourvoient à l'instruction primaire, qui doit être suffisante et placée exclusivement sous la direction de l'autorité civile " (page 178).

En Belgique, également, " l'enseignement est communal et libre " (page 235). Il est vrai que les lois de 1884 et de 1895

obligent chaque commune à établir au moins une école communale. Mais cette obligation n'empêche pas d'adopter une ou plusieurs écoles privées ; et je ne sache pas que l'on s'arme là-bas du titre d'écoles subventionnées ou subsidiées que l'on voudrait faire disparaître ici.

M. Magnan a caractérisé l'école primaire de France en citant les instructions qui accompagnent le programme officiel : " Education complète de l'enfant, physique, intellectuelle et morale ; apprendre à chaque élève ce que personne ne doit ignorer et ce que tous doivent savoir, c'est-à-dire les connaissances indispensables à tout citoyen " (page 20). Malheureusement, en pratique, on songe plus à former des porteurs de certificats d'études primaires que des hommes qui connaissent les lois éternelles de la bonne vieille morale. En définitive, c'est Barrès qui a raison quand il dit : " Tout ce qui n'est pas aussi ancien que l'homme même est une erreur, les besoins de l'âme humaine sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, et on ne lui fera pas une atmosphère respirable en dehors de la patrie, de la famille et, il faut bien le dire, de la religion ". Mais la religion, on la redoute, et la neutralité scolaire, qui n'était qu'un leurre au dire des sectaires eux-mêmes, est devenue une franche hostilité contre le catholicisme.

Les écoles de Suisse ne présentent pas le même caractère sectaire. Ce qu'elles tâchent de développer avant tout " c'est l'épanouissement des vertus qui font l'homme et le citoyen ". Aussi, vous trouverez en lisant les programmes qu'une triple devise a présidé à leur composition : morale, hygiène, patriotisme ! (p. 182).

Le Suisse est essentiellement pédagogue et il comprend avec Foerster cette formule transparente comme le crystal : " Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ". Avec cet auteur la presque totalité des instituteurs et professeurs suisses croit " en la valeur unique de la religion au point de vue de l'éducation morale " (page 182). Je cite avec complaisance ce passage, parce que j'y

trouve la réponse aux prétentions d'un bon nombre de nos compatriotes qui trouvent bien long le temps consacré à la morale et à la religion dans nos écoles.

Tous nos instituteurs liront avec profit le passage suivant qui caractérise bien l'école primaire de Suisse : " Dès le cours inférieur, le petit Suisse apprend à admirer et à aimer sa belle patrie. Chants patriotiques, récitation, récits historiques préparent les jeunes élèves à recevoir l'enseignement de l'histoire nationale, enseignement qui ne se donne d'une façon directe qu'à partir du cours moyen. Les livres de lecture sont remplis des plus belles pages de l'histoire de la Suisse ". Les leçons de patriotisme sont bien chez nous à l'ordre du jour, je les voudrais pourtant plus fréquentes : et les enfants pourraient faire connaissance " avec les sites aujourd'hui paisibles où parlent encore éloquentement les souvenirs de l'histoire " (p. 185).

" L'école pour la vie ", telle est la devise de l'école belge. Que l'enseignement en Belgique soit remarquable par ses tendances professionnelles, c'est un fait que j'ai pu constater tout à mon aise lors de mon voyage en 1907. Mais il ne faudrait pas croire que l'école primaire est transformée en école spéciale. L'école primaire doit fournir les connaissances générales en orthographe, en rédaction, en calcul : elle n'est pas destinée à se substituer aux écoles professionnelles ou aux écoles d'adultes (page 317).

* * *

Le livre de M. Magnan nous promène à travers les programmes et les méthodes des divers pays qu'il a visités. Je n'ai pas l'intention de le suivre dans cette intéressante excursion. Me serait-il permis d'émettre ici un vœu ? C'est celui de voir tous les instituteurs et tous les inspecteurs de l'enseignement primaire s'enquérir sérieusement sur la mise en pratique des meilleures méthodes d'enseignement pour les diverses matières du programme. C'est là un travail

fructueux pour relever le niveau des études. M. le professeur de l'École normale de Québec voulait sans doute les aider dans cette tâche en mettant sous leurs yeux de bonnes pages pour l'enseignement de la langue française (page 32), du dessin (page 33), de la géographie (page 61), etc. . .

Il a même eu le soin de mentionner (à la page 74) un procédé ingénieux qu'il décrit par le détail : c'est le procédé La Martinière ou Tabaraud. La première fois que je l'ai vu en usage à Montréal, c'était à l'école Sainte-Anne, dirigée par les Frères des Écoles Chrétiennes. M. Magnan a certainement raison de dire que ce procédé, qui ne dispense pas de l'interrogation individuelle, permet, " dans une classe nombreuse, de faire travailler tout le monde à la fois et d'obliger tous les élèves à savoir la leçon ".

* * *

M. Magnan ne parle pas seulement des écoles primaires. Il insiste beaucoup sur la formation professionnelle des instituteurs. Il décrit avec conscience l'organisation des écoles normales de la France, de la Suisse et de la Belgique. On exige du futur maître d'école une culture générale étendue. Les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses des écoles normales de France consacrent les deux premières années du cours à la préparation du brevet supérieur. La troisième année de l'école normale, d'après les directions pédagogiques qui accompagnent les programmes de troisième année, " est réservée à l'éducation professionnelle et à une certaine culture générale libre et désintéressée capable d'inspirer aux élèves le besoin de continuer à se développer intellectuellement lorsqu'ils auront quitté l'école " (page 135).

Notre pédagogue canadien croit, à bon droit ce me semble, que nous devrions profiter de l'expérience acquise ailleurs, et que, tout en s'inspirant du passé, nous devrions examiner le présent et

jeter un regard vers l'avenir qui demande des réformes opportunes (page 146). Aussi bien, je crois très légitimes les conclusions que l'auteur propose dans la quatrième partie de son travail. Elles méritent au moins qu'on les étudie sérieusement.

N'est-il pas vrai que le Surintendant de l'Instruction Publique n'a pas les auxiliaires nécessaires pour diriger effectivement l'enseignement par toute la province ? Nos écoles normales donnent-elles une culture générale suffisante et une formation professionnelle assez complète (page 326) ? Le diplôme du bureau central, qui n'est en somme qu'un certificat d'études aux différents degrés du cours primaire, devrait-il conférer les mêmes privilèges que ceux qui sont propres aux élèves des écoles normales ? Avons-nous un assez grand nombre d'écoles complémentaires ? Ne serait-il pas temps d'organiser des écoles primaires supérieures ?

Afin de ne pas laisser sans solution ces questions importantes, je crois devoir mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue Canadienne* les suggestions de M. Magnan. Elles ne rencontreront peut-être pas les vues de tous, mais les esprits pondérés ne pourront pas s'empêcher de rendre hommage à la sincérité d'un patriote éclairé, qui veut le bien et le développement de son pays suivant les caractères de notre race et dans le sens de nos meilleures traditions nationales. Les voici sans commentaires :

A.—ORGANISATION GÉNÉRALE

1. Nommer un inspecteur général des écoles catholiques. Cet officier, avisé par le Comité catholique, dirigerait et contrôlerait, sous la direction du Surintendant, le travail des inspecteurs d'écoles ; organiserait les conférences pédagogiques et autres moyens de perfectionnement pour le personnel enseignant ; s'occuperait spécialement de favoriser l'accès des maîtres à la direction des écoles intermédiaires de garçons.

2. a) Augmenter le nombre des inspecteurs d'écoles ; b) soumettre les aspirants à l'inspection à un examen d'aptitude pédagogique spéciale et exiger d'eux des connaissances littéraires et scientifiques sérieuses ;

c) choisir parmi les inspecteurs en exercice, suivant leur mérite et après concours, des inspecteurs supérieurs : il y aurait un inspecteur supérieur par diocèse. L'inspecteur supérieur serait en quelque sorte surintendant local de l'Education, chargé de promouvoir les intérêts de l'Instruction publique dans sa circonscription, d'exciter le zèle, de coordonner les efforts des commissions scolaires, de favoriser la création de cours et d'écoles complémentaires. A cet officier serait réservée l'inspection des écoles primaires supérieures ; *d)* pourvoir aux frais de voyage des inspecteurs d'écoles, afin qu'ils soient en mesure de mieux remplir leur importante tâche.

B.—PERSONNEL ENSEIGNANT.

1. Mettre en pratique la suggestion du Comité catholique : " accorder une prime à toute commission scolaire rurale qui placerait l'école primaire intermédiaire des garçons de la paroisse sous la direction d'un maître d'école diplômé " (Session de mai 1909).

2. Accorder une prime spéciale aux élèves des écoles normales qui entrent dans l'enseignement ; accorder une prime spéciale, moindre que la précédente, aux diplômés du Bureau central qui se seront pourvus du certificat d'aptitude pédagogique ; créer le titre de titulaire de l'enseignement primaire : n'accorder ce titre, sur le préavis de l'inspecteur primaire et l'avis de l'inspecteur supérieur, qu'aux diplômés des écoles normales, après deux ans d'enseignement, et aux diplômés du Bureau central pourvus du certificat d'aptitude pédagogique, après trois ans d'enseignement. Mais les porteurs d'un brevet du bureau qui entrent dans une communauté, seraient exempts de l'examen du certificat d'aptitude pédagogique. Du jour de leur profession religieuse, leur brevet simple aurait la valeur d'un diplôme permanent.

Une fois admis au rang de titulaires, les instituteurs et les institutrices auraient droit aux traitements minima indiqués plus loin.

Tout membre du personnel enseignant n'ayant pas atteint le rang de titulaire, ferait partie de la classe des stagiaires.

3. Ne permettre l'accès à l'enseignement qu'à l'âge de 19 ans pour les garçons et à 18 ans pour les filles.

4. Assurer à tout titulaire de l'enseignement primaire, par la loi, plus de permanence dans la situation d'instituteur ou d'institutrice.

5. Afin de favoriser un bon recrutement et d'assurer la permanence d'un personnel expérimenté, fixer un minimum de traitements :

Stagiaires : Instituteurs : \$300 ; institutrices : \$150.

Titulaires : Instituteurs : \$500 ; institutrices : \$300.

6. Persévérer dans la voie généreuse où le gouvernement est entré l'année dernière en doublant la pension des institutrices ; étendre ce bienfait aux instituteurs qui ont une pension moindre de \$200.

C.—ÉCOLES NORMALES.

1. Exiger des élèves-instituteurs et des élèves-institutrices deux années de séjour dans une école normale pour se préparer au diplôme élémentaire ; trois années pour se préparer au diplôme intermédiaire et quatre pour se préparer au diplôme supérieur.

Les porteurs du brevet élémentaire du Bureau central ne seraient tenus qu'à une année de séjour pour l'obtention du diplôme d'études normales élémentaires ; deux pour le diplôme intermédiaire et trois pour le diplôme supérieur.

2. N'exercer les élèves-maîtres (ou élèves-maîtresses) à l'enseignement pratique qu'après une année de séjour à l'école normale. Faire exception pour les élèves déjà munis, lors de leur admission à l'école normale, d'un brevet du Bureau central.

3. Accorder au moins deux heures par semaine à la pédagogie théorique, et cela à chaque degré de l'école normale : élémentaire, intermédiaire et supérieure.

4. Faire la part plus large à l'enseignement pratique, à l'école d'application : confier de temps en temps une classe entière aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices. Initier les élèves au travail personnel : conférence et discussion pédagogique, leçon faite à des enfants en présence des confrères, du directeur de l'école, du professeur de pédagogie et du professeur de la spécialité qui fait le sujet de la leçon, examen et critique d'ouvrages scolaires, lecture expliquée d'une page de pédagogie.

5. Créer le certificat d'aptitude au professorat des écoles normales.

6. Exiger des aspirants au professorat des écoles normales le certificat d'aptitude ci-dessus mentionné.

7. Nommer un inspecteur des écoles normales.

D.—BUREAU CENTRAL.

Autoriser le Bureau central à faire subir aux aspirants aux différents brevets, un examen d'enseignement pratique ou d'aptitude pédagogique.

Les aspirants qui ne subiraient pas cet examen ne seraient porteurs que d'un Brevet de capacité ou Certificat d'études correspondant aux différents degrés du cours primaire.

Les aspirants qui subiraient avec succès et l'examen de capacité et l'examen d'aptitude pédagogique, recevraient un diplôme d'enseignement.

Seuls les porteurs de ce Diplôme pourraient aspirer au titre de titulaire.

Le simple brevet de capacité ne constituerait qu'un permis d'enseignement bon pour deux années seulement.

E.—PROGRAMME D'ETUDES.

1. Afin de faire aimer la vie des champs aux enfants des campagnes, de les garder à la profession de leurs pères, et empêcher ainsi qu'ils aillent grossir le prolétariat dont s'encombrent les villes, *adapter* le programme général aux écoles rurales, de façon à mettre l'enfant en contact avec la nature, lui faire aimer la région qui le nourrit.

Pour faciliter la réalisation d'un tel programme, annexer à chaque école un petit champ propre à la culture, au moins à la culture des fleurs, des fruits, des légumes, à l'aviculture et à l'apiculture.

2. Adapter le programme général aux milieux industriels.

3. Modifier le programme du dessin dans le sens de la réforme que vient de subir le programme du dessin en France, de façon que cette matière soit étudiée moins pour elle-même que pour les fins générales de l'éducation. Tout ce qui incorporera le dessin à la matière des études primaires et le mêlera à la vie intellectuelle de l'école répondra au but visé : faire du dessin, non pas un art d'agrément, mais un instrument général de culture et comme un renfort de plus pour le jeu normal de l'imagination, de la sensibilité et de la mémoire.

Accorder plus d'importance au dessin dans les épreuves du Bureau Central et des écoles normales.

Donner une orientation très définie à cet enseignement et préparer le personnel actuel au moyen de cours spéciaux.

Soumettre l'enseignement du dessin à une surveillance spéciale.

5. Rendre l'étude de la géographie plus scientifique. En enseignant cette matière demander plus à la nature qu'au livre. Expliquer les diverses aptitudes des régions habitées par les élèves, à l'aide des sciences physiques et naturelles, et de la géologie en particulier : c'est là de la géo-

graphie physique. Montrer quels moyens les individus ont dû mettre en oeuvre pour tirer le meilleur parti possible des conditions de vie imposées par la région qu'ils habitent : c'est de la géographie humaine.

L'enseignement de la géographie ne doit pas se borner à une stérile nomenclature, mais il doit faire appel à l'esprit d'observation.

L'enseignement par les yeux a, en géographie, une importance considérable. Aussi la création d'un petit musée géographique par école est-il nécessaire : échantillons des principales roches, gravures, cartes postales, cartes régionales (village, paroisse, comté, etc).

6. Pourvoir chaque école d'un petit champ d'expérience où les instituteurs pourraient compléter l'enseignement de l'école : la leçon de choses doit toujours s'ajouter, ou plutôt préveoir la leçon scientifique.

"Donnez un petit coin du jardin à un enfant ou même donnez-lui seulement une fleur à cultiver et à soigner, un arbre à planter, faites-lui suivre le développement si intéressant, les transformations successives de la fleur et de l'arbre en les lui expliquant, en lui révélant le secret de leur nutrition, le rôle du sol et de l'air, les phénomènes chimiques qui s'accomplissent sous ses yeux, sans qu'il s'en doute, dans cette immense laboratoire qui est la terre, et vous ferez pour lui de la nature un spectacle enchanteur dont il ne pourra plus détacher ses yeux.

Grâce au zèle de M. O.-E. Dalaire, zèle encouragé par le Surintendant de l'Instruction Publique et le Ministre de l'Agriculture, plusieurs écoles sont pourvues d'un petit jardin. Il conviendrait d'accélérer ce mouvement et de le systématiser.

Adapter le programme général des études aux écoles rurales, de telle sorte qu'à l'école primaire, les fils de cultivateurs vivent dans une atmosphère agricole, agréable, vivante, saine.

7. Inscrive au programme (pour les filles) : l'économie domestique et les travaux à l'aiguille ; multiplier les écoles ménagères.

8. Décréter l'enseignement antialcoolique (enseignement occasionnel) à tous les degrés de l'école primaire. Tout l'enseignement dans nos écoles peut se prêter à la lutte contre le terrible fléau de l'alcoolisme. "Les causeries, les dictées, les problèmes, peuvent contenir les données les plus utiles, les plus précises, exposer par des faits, des chiffres, des récits vivants la triste vérité, les dangers, les crimes, les ruines de toute nature qui sont l'effroyable suite de l'alcoolisme."

Décréter l'enseignement antialcoolique direct, à l'aide du manuel, au moins une heure par semaine, à la dernière année de chaque cours : 4e

année du cours élémentaire, 2e année du cours intermédiaire, 2e année du cours supérieur.

La gravité de l'alcoolisme n'échappe à personne. Ce fléau est par excellence l'engin destructeur des peuples modernes.

8. Inscrire au programme le chant et la gymnastique : Le premier pour former l'oreille et le goût, cultiver la voix, faire aimer l'école, et dans une certaine mesure, développer le sentiment religieux et patriotique ; la deuxième en vue de développer le corps de l'enfant, *mens sana in corpore sano*, mais sans préoccupation militaire ni engouement pour le sport violent.

Créer dans chaque école un petit musée pour faciliter l'enseignement intuitif.

F.—ÉCOLES OU COURS COMPLÉMENTAIRES.

Pour faire suite à l'école primaire, établir des écoles complémentaires qui fourniraient :

1. Aux garçons de 14 à 17 ans qui se destinent aux carrières agricoles, industrielles, commerciales, ou aux arts et métiers, une éducation appropriée et une instruction plus complète que celle de l'école primaire, mais moins développée que celle des cours d'enseignement secondaire, avec orientation bien marquée vers les nécessités pratiques de la situation probable des élèves dans l'avenir.

Donner une instruction pratique et directement utilisable, tel devrait être le caractère de ces écoles complémentaires. En Belgique, ces écoles sont des écoles primaires perfectionnées, menant de front l'éducation générale et l'instruction pratique. Elles sont nombreuses, en Suisse, les écoles complémentaires rurales, dont le but est tout d'abord une revision du champ parcouru, puis une extension en harmonie avec le milieu.

Le gouvernement de Québec fait actuellement de grands sacrifices pour doter notre province d'une institution supérieure d'enseignement commercial et d'écoles techniques perfectionnées. L'Institut Agricole d'Oka et l'École d'Agriculture de Sainte-Anne sont aussi l'objet des libéralités de l'administration provinciale.

Pour correspondre aux efforts patriotiques du gouvernement, notre école primaire doit donc s'étendre, se compléter.

Une école complémentaire dans chaque centre assez peuplé, un cours complémentaire annexé à l'école intermédiaire du village, là où il

n'existe pas d'école complémentaire ; au minimum, une école complémentaire au chef-lieu du comté, lorsqu'aucune municipalité ne possède une institution de ce genre.

Dans chaque école ou cours complémentaire : section commerciale, industrielle ou agricole, suivant les besoins du milieu.

2. Aux filles, des cours complémentaires annexés à l'école primaire, ou ce qui est mieux, chaque fois que les circonstances le permettent, des écoles complémentaires ou spéciales destinées à former les futures maîtresses de maison en enseignant pratiquement les branches domestique et ménagère, voire même former à quelques-unes des principales professions exercées par des femmes.

Au sortir de l'école primaire, les jeunes filles passeraient dans le cours complémentaire, et de là à l'école ménagère où elles termineraient leur éducation domestique.

Depuis un certain nombre d'années, il s'est fait chez nous, dans les idées sur l'éducation, une évolution qui n'est que la suite de l'évolution économique et sociale de notre pays. Nous ne sommes plus en l'année mil huit cent quarante-six, ou en l'année mil huit cent cinquante-six, c'est-à-dire à la période d'organisation de nos écoles normales et de l'enseignement primaire. Nos richesses se sont développées. La mise en valeur de nos ressources a découvert des perspectives tout à fait inconnues. Le nombre des familles qui cherchent à s'élever par l'instruction au-dessus du niveau commun s'accroît de plus en plus. La concurrence qui surgit de toutes parts n'exige-t-elle pas une éducation plus appropriée à la lutte ? Examinons bien la situation présente et apportons-y les remèdes efficaces. Que toutes les âmes de bonne volonté se groupent en un faisceau solide pour avancer, tout en repoussant les tentatives des sectaires qui veulent eux aussi, aller de l'avant, mais en détruisant la foi du Christ qui jusqu'à ce jour nous a tenus dans une cohésion merveilleuse.

Philippe PERRIER.

A Travers Les Faits et les Oeuvres

Au Parlement anglais. — Le *veto* des Lords. — Les résolutions de M. Asquith. — Une motion de clôture. — Le débat. — Les divers votes. — Les majorités ministérielles. — L'incident O'Brien-Lloyd George. — Le vieux budget. — Le déficit. — Le ministère, les Lords et la Couronne. — A quand les élections ? — En France. — La fin du Parlement. — Les finances de la république. — Le discours de M. Briand à Saint-Chamond. — Scènes de violence. — Les élections du 24 avril. — Nouvelle victoire du Bloc. — En Belgique. — Dans le monde académique. — La mort de M. de Vogüe ; la réception de M. Doumic. — Au Canada.

LA crise anglaise est entrée dans une phase nouvelle. Le cabinet Asquith, après avoir fait l'union, au moins temporairement, parmi ses membres, a commencé à exécuter le programme qu'il est parvenu à se tracer. La première phase a été la présentation des résolutions relatives au *veto* de la Chambre des Lords.

Ces résolutions sont au nombre de trois. En voici le texte : 1^o Il convient que la Chambre des Lords soit rendue légalement incapable de rejeter ou d'amender un bill de finance ; mais aucune limitation de cette nature ne devra être interprétée comme mettant en question les droits actuels de la Chambre des Communes. 2^o Il convient que le pouvoir de la Chambre des Lords sur les bills autres que les bills de finance soit limité par la loi, de manière à ce que ces bills, lorsqu'ils auront été adoptés par les Communes dans trois sessions successives et auront été rejetés par les Lords à cha-

cune de ces sessions, deviennent lois, sans le consentement de la Chambre des Lords, par la sanction royale ; pourvu qu'au moins deux ans se soient écoulés entre la date de la première lecture du bill dans les Communes et la date à laquelle il sera adopté par cette Chambre pour la troisième fois. 30 La durée de chaque Parlement sera de cinq ans.

C'est le 29 mars que M. Asquith a proposé que la Chambre se forme en comité général pour délibérer sur les relations entre les deux Chambres. Il a commencé par affirmer qu'il était partisan du système des deux Chambres, mais il a aussitôt ajouté que l'Angleterre vivait actuellement en réalité sous le régime d'une seule Chambre, et que la Chambre haute n'était " qu'un travesti et une caricature ".

Selon lui, une seconde Chambre doit pouvoir être consultée et reviser les projets de loi ou les ajourner. C'est là ce qu'il appelle une vraie seconde Chambre et c'est de ce régime qu'il est partisan. Mais actuellement la Chambre des Lords est toujours prête à passer les bills d'un parti et à rejeter ceux d'un autre parti. Le premier ministre aimerait mieux vivre sous le régime d'une Chambre unique que sous celui d'un simulacre de seconde Chambre. Cette dernière devrait être relativement peu nombreuse et avoir pour base un principe démocratique et non héréditaire. Elle ne devrait pas être gouvernée par l'esprit de parti tempéré par des paniques, mais devrait correspondre au vœu de la nation. Le seul moyen prévu par la constitution pour que la volonté de la Chambre des Communes soit acceptée par la Chambre des Lords, est la création de pairs, mais ce mode n'est pas toujours approprié.

Passant au point particulièrement intéressant des relations entre les deux Chambres, M. Asquith a fait remarquer qu'en cas de conflit il n'y avait que deux solutions : un referendum au peuple, ou une discussion conjointe des deux Chambres destinée à amener un *modus vivendi*.

C'est cette seconde solution qui est, à son avis, la plus logique : c'est celle qu'ont acceptée les colonies. Elle est rationnelle dans le cas où les deux Chambres sont élues démocratiquement. Mais cette manière de faire est impossible sous le régime actuel. Il faut donc arriver à la suppression du *veto*, second point de l'ordre du jour de M. Asquith.

M. Asquith a terminé son long exposé par ces mots : " Le *veto* des Lords doit aller rejoindre le *vetô* de la Couronne afin que la route soit libre pour la marche en avant d'une démocratie délivrée de ses chaînes et mûre pour la liberté ".

Dans sa réponse M. Balfour a manié l'ironie avec son talent habituel. Il a signalé le défaut d'unanimité de la droite quant à l'utilité d'une Chambre haute. M. Asquith, a-t-il dit, est partisan sans enthousiasme d'une seconde Chambre, pourvu qu'elle soit dépouillée de tout pouvoir. Le chef de l'opposition a solennellement averti le parlement que ce que veut le ministère, c'est d'enlever à la Chambre haute la liberté de faire ce qu'elle a fait en 1903, lorsque le bill du *Home rule* a été rejeté. Prétendre que les lords n'ont pas le pouvoir de rejeter un bill de finance, c'est ignorer l'histoire. M. Balfour a maintenu que l'adoption du plan ministériel par lequel les lords auraient seulement un *veto* suspensif, conduirait à ce résultat. Pendant une période de la vie d'un parlement on serait gouverné par une seule Chambre. Il y aurait la période d'une seule Chambre, et la période de deux Chambres. Et cela ferait disparaître la seule sauvegarde capable d'empêcher le gouvernement du jour d'opérer des changements radicaux, non seulement sans le consentement, mais contre les vœux de la majorité des électeurs.

En présentant sa motion, le premier ministre avait annoncé qu'il allait proposer d'appliquer la procédure de la clôture à la discussion des résolutions sur le *veto*, et ultérieurement à celle du budget. Le 5 avril il a fait sa proposition en vertu de laquelle la première résolution sur le *veto* ne devait pas être discutée plus tard que dix

heures et demie du soir, le 7 avril, la seconde pas plus tard que sept heures et demie du soir le 14 avril, et la troisième pas plus tard que dix heures du soir le même jour. Cette tactique du cabinet a soulevé une tempête de protestations. On a comparé le premier ministre à Robespierre et à Danton. Ces hyperboles dénotent que la passion politique est en ce moment très intense en Angleterre. Les journaux unionistes ont déclaré que le gouvernement voulait faire une révolution au moyen de la guillotine. On accorde cinq jours de débat parlementaire, ont-ils dit, pour consommer la révolution ; cinq jours pour détruire le pouvoir de la Chambre des Lords et réduire la vie au Parlement de sept à cinq ans. Les résolutions de M. Asquith excèdent en importance toutes les propositions législatives qui ont été soumises au Parlement depuis deux siècles, et cependant on ne donne au Parlement que cinq jours pour les discuter. On a accordé trente-deux jours pour le bill des licences en 1908, soixante jours pour le bill d'éducation en 1902, quatre-vingt-deux jours pour le bill du *Home rule* en 1893. D'après l'oracle du premier ministre, le débat sur la grave question de limiter la durée du Parlement ne devra pas durer plus de trois heures !

La *Pall Mall Gazette* a publié les lignes suivantes : " L'édifice qu'il a fallu cinq cents ans pour perfectionner doit être démoli en cinq jours, et le parallèle arithmétique doit être poussé plus loin encore par cette disposition que, durant les cinq demi-heures suivantes, la Chambre des Communes sera forcée d'accepter le principe des parlements de cinq ans. La discussion doit disparaître de la procédure parlementaire, et l'horloge va devenir le criterium de sa destinée. La Chambre des Communes devra s'asseoir en silence et guetter les aiguilles du cadran jusqu'à ce qu'elles marquent les minutes fatigues où les décisions de l'archi-dictateur des banquettes du trésor seront enregistrées par les majorités dont il disposera ".

Le débat sur la motion Asquith, pour que la Chambre se forme en comité afin de prendre en considération la question du *veto*, a été

plein d'intérêt. M. Redmond a déclaré que les nationalistes allaient appuyer les résolutions. Il a énuméré les bills relatifs à l'Irlande que les lords ont rejetés, et proclamé sa satisfaction de ce qu'on n'entreprene pas de réformer la Chambre des Lords, car réformer c'est fortifier. Au nom du parti ouvrier, M. Barnes a regretté que le gouvernement n'allât pas plus loin, et ne se prononçât pas pour une seule Chambre. Lord Hugh Cecil a prononcé un fort discours, au point de vue de l'opposition. Il favoriserait, comme mesure de réforme, la nomination à vie par la Couronne de 350 lords législatifs, choisis dans la pairie, et de 50 autres choisis en-dehors de la pairie héréditaire. MM. Birrell et Wyndham ont maintenu l'intérêt du débat. Sir Robert Finlay, ancien procureur-général dans le gouvernement Balfour, a proposé au nom de l'opposition, l'amendement suivant : " Cette Chambre est disposée à considérer des propositions pour la réforme constitutionnelle de la seconde Chambre, mais elle refuse d'accepter des propositions qui auraient pour résultat de détruire l'utilité de toute seconde Chambre, quelle que fût sa constitution, et détruirait le seul frein qui pût prévenir l'adoption de changements contraires au vœu de l'électorat ".

M. Winston Churchill a fait un discours véhément, dans lequel il a accusé les conservateurs de vouloir s'ériger en oligarchie par le moyen des lords, et de traiter les Ecossais, les Gallois et les Irlandais en classe inférieure. MM. Lyttelton et Bonar Law ont dénoncé énergiquement l'attitude du gouvernement. M. T. P. O'Connor a fait entendre encore une fois dans le débat la note nationaliste, et M. Lloyd George a fait une charge à fond contre la Chambre des Lords.

Le vote sur l'amendement Finlay, le 4 avril, a donné ce résultat : contre 357, pour 250, soit 107 voix de majorité pour le ministère. La Chambre s'est formée en comité pour prendre en considération les résolutions de M. Asquith. C'est M. Haldane qui a proposé la première. Mais avant de procéder ultérieurement il

fallait disposer de la clôture. Par une majorité de 89 voix la Chambre des Communes a adopté, le 6 avril, la procédure demandée par le premier ministre. Les principaux discours sur la première résolution ont été ceux de MM. Haldane, Chamberlain, Asquith et Balfour. A dix heures et demie, le 7 avril, la guillotine de la clôture a fonctionné automatiquement, le débat a été terminé, et la Chambre a voté : 339 pour, 237 contre la première résolution ; 102 voix de majorité. La bataille a recommencé sur la seconde et la troisième résolution, et, le 14 avril, à sept heures et demie et à dix heures et demie, conformément aux ordres de l'horloge, elles ont été adoptées toutes deux par 103 voix de majorité. Immédiatement le premier ministre a introduit un bill destiné à leur donner force de loi.

Il a déclaré que les circonstances étaient d'une importance exceptionnelle. L'existence du gouvernement dépend de cette mesure. Si la Chambre des Lords la rejette ou refuse de la prendre en considération, le devoir du cabinet sera d'aviser la Couronne quant aux moyens nécessaires pour assurer à sa politique ses effets statutaires. Il ne conviendrait pas, a-t-il dit, d'annoncer les termes de cet avis. Si le gouvernement ne se trouve pas en mesure de faire passer dans la loi les principes adoptés par la Chambre, ou bien il se démettra de ses fonctions, ou bien il recommandera une dissolution du Parlement. Mais dans tous les cas, il ne recommandera une dissolution que dans des conditions telles qu'elles puissent assurer, dans le nouveau Parlement, l'exécution par une loi de la volonté populaire exprimée aux élections. M. Balfour a prononcé un discours énergique. La déclaration du gouvernement, s'est-il écrié, marque le point culminant de ses longues négociations avec le parti irlandais. Les nationalistes ont consenti à avaler le budget, pour lequel ils n'ont jamais dissimulé leur aversion, afin d'obtenir le *Home rule*. Ces négociations ont laissé les deux parties contractantes plus pauvres qu'auparavant. Le gouvernement paie pour le

budget un prix monstrueux. Et la Couronne, dans quelle situation le premier ministre la met-il ? L'annonce, plusieurs mois d'avance, que, pour faire face à certaines éventualités indéfinies, le ministère proposera ce qui n'est rien moins que la destruction de la constitution, indique chez le premier ministre une conception du devoir de sa fonction qu'aucun de ses prédécesseurs n'aurait rêvée. Il a acheté le vote irlandais au prix de la dignité de son office et de ses grandes traditions, dont il devrait être le gardien jaloux.

Une scène tumultueuse a suivi ce discours et l'ajournement de la Chambre. Il y eut des acclamations et des sifflets, les cris de " dynamitard ", de " traître " furent proférés. A un moment donné on vit M. Redmond se précipiter vers un député conservateur qui s'était servi d'une expression offensante. Evidemment la température monte à la Chambre des Communes.

Après les résolutions du *veto*, le budget. Durant le débat sur les résolutions Asquith, plusieurs membres de l'opposition ont essayé d'obtenir des déclarations du premier ministre relativement aux changements que le gouvernement pourrait consentir à introduire dans les dispositions budgétaires. Mais ils n'ont obtenu du chef de l'administration que cette réponse : " Attendez et vous verrez. *Wait and see* ". Cependant, en réponse à M. Austen Chamberlain, il a refusé de reconnaître comme autorisée par lui la déclaration de M. Churchill que le budget serait passé sans l'altération d'une virgule. Au milieu de toute cette discussion, un incident extra-parlementaire a produit une vive sensation. M. William O'Brien, le chef du groupe irlandais opposé à Redmond, a affirmé, dans un discours à Cork, que M. Lloyd George a promis aux nationalistes, en retour de leur acceptation du budget, une modification dans les droits sur les spiritueux, les timbres et les successions, et une diminution dans les taxes sur les licences de brasseries et sur les terres. Il aurait aussi offert des dispositions nouvelles dans le bill de rachat des terres, à condition que MM. Redmond et Dillon

s'entendissent avec MM. O'Brien et Healy. Le refus des deux premiers, a dit M. O'Brien, équivalait à la ruine du *Home rule*. M. Lloyd George a nié, immédiatement, disent les dépêches, les assertions du député de Cork, et il les a taxées de fausseté et d'abus de confiance. Nous avouons pouvoir concilier difficilement les deux termes employés par le chancelier de l'Échiquier. Si l'affirmation de M. O'Brien est fausse, elle ne peut constituer un abus de confiance ; et si elle est réellement un abus de confiance, c'est donc qu'elle contient quelque vérité.

Le 18 avril le premier ministre a proposé une résolution de clôture en vertu de laquelle la prise en considération du budget, dans toutes ses phases législatives, devra être terminée le 27 avril. Elle a été adoptée par 345 voix contre 252, soit 93 voix de majorité ! Il y a eu à cette séance une très vive passe d'armes entre O'Brien et Lloyd George, le premier réitérant ses affirmations et le second persistant à les nier. M. Redmond a déclaré que lui et son parti allaient appuyer le budget, parce que ses démérites et ses mérites étaient accessoires comparés à l'abolition du *veto* de la Chambre des Lords. Le lendemain, 19 avril, le chancelier de l'Échiquier a introduit de nouveau son fameux budget de 1909, qui a fait tant de bruit, causé tant de commotions et provoqué tant de conflits. En le présentant, il a déclaré que, d'après ses prévisions, le présent déficit de \$131,240,000 serait plus que comblé lorsque tous les arrérages seraient perçus, et qu'il y aurait alors un surplus de \$14,800,000. Si le budget eût été passé comme d'habitude, l'an dernier, a-t-il ajouté, il y aurait un surplus de \$21,000,000. M. Lloyd George a fait remarquer la remarquable diminution de trente-deux pour cent dans la consommation du whiskey, diminution due, suivant lui, au droit extraordinaire qu'il avait imposé ! Les journaux ont noté que ce mémorable budget avait été introduit pour la première fois, il y a un an environ, le 29 avril 1909 ; que le débat budgétaire commença aux Communes le 3 mai ; que la

troisième lecture de cette loi de finance n'eût lieu que le 4 novembre par un vote de 379 voix contre 149 ; qu'il fut envoyé à la Chambre des Lords, où il fut rejeté le 30 novembre 1909 par 350 voix contre 75.

L'étude du budget se fait rapidement. Les résolutions en comité ont été adoptées par des majorités moyennes de 85 voix, et la première lecture du bill basé sur les résolutions a été adoptée.

Mais à l'heure qu'il est, ce n'est pas la question budgétaire qui passionne l'opinion anglaise ; c'est la question du *veto*. Il est clair que la personne du roi va finir par être traînée dans la crise. Et il est bien connu qu'une telle éventualité lui répugne infiniment. Cependant c'est maintenant inévitable. Lorsque la Chambre des Lords aura repoussé les résolutions de M. Asquith, celui-ci demandera probablement des élections générales. Mais en même temps, demandera-t-il des garanties au souverain, de manière à être sûr que, si le peuple se prononce en faveur du ministère, le roi se servira de sa prérogative pour forcer la Chambre des Lords à la soumission ? Et dans l'affirmative, que fera Edouard VII ? Consentira-t-il à créer d'un coup 400 pairs afin de changer la majorité actuelle en minorité ? S'il refuse, il se trouvera en lutte avec le parti libéral ; s'il consent, il se trouvera en lutte avec le parti conservateur. Et, dans l'un et l'autre cas, pour nous servir d'une expression de M. T. P. O'Connor, il recevra des coups. Si la perspective n'est pas agréable au roi, elle ne sourit guère non plus aux ministres libéraux, au moins à quelques-uns d'entre eux. Plusieurs détestent l'idée d'impliquer le trône dans le conflit, parce qu'ils estiment que le trône est un élément nécessaire des institutions britanniques. Il leur est aussi infiniment désagréable de paraître manquer de respect et de loyauté envers le roi. Et enfin ceux qui sont plus pratiques que chevaleresques, sont d'avis qu'une querelle avec le monarque est une fort mauvaise tactique électorale. Ces divers sentiments sont sans aucun doute ceux du groupe dont fait partie M. Asquith lui-même, Sir Edward Grey, M. Haldane et plusieurs autres.

Le premier ministre, le cas échéant, demandera-t-il des garanties au roi ? M. T. P. O'Connor, dans sa lettre du 17 avril à la *Tribune* de Chicago, écrivait que, d'après l'opinion générale, M. Asquith ne ferait pas cette démarche, ou que, s'il posait au souverain cet ultimatum, ce serait, suivant un terme populaire, *with his tongue in his cheek*. Un des ministres a récemment prononcé des paroles qui indiquent des divergences sérieuses au sein du cabinet. M. Haldane, le secrétaire de la guerre, a décrit le résultat des dernières élections comme incertain. C'est rendre plus aisée la situation du roi. M. Haldane, dit M. O'Connor, a parlé ainsi pour sauver Edouard VII. " Comment M. Asquith peut-il aller trouver le roi et lui demander des garanties pour faire adopter une résolution par ce moyen révolutionnaire de la création de 500 nouveaux pairs, si la nation n'a donné qu'un verdict incertain en faveur du ministère et contre les pairs ? "

Dans tous les cas, les probabilités sont que des élections générales auront lieu cette année. Mais il semble à présent assuré qu'il ne saurait être question de dissolution avant le milieu de juillet. En effet, le premier ministre vient d'annoncer que l'ajournement habituel du Parlement au printemps, qui commencera le 28 avril, se prolongera jusqu'au 26 mai. A la rentrée, la Chambre des Lords consacra bien une semaine au débat sur la résolution de réforme de lord Rosebury. Il lui sera donc impossible d'aborder les résolutions du *veto* avant le mois de juin, et le moment psychologique du vote n'arrivera pas avant que ce mois soit passablement entamé. L'appel au peuple subséquent ne pourrait donc avoir lieu que vers la mi-juillet.

* * *

En France la dernière session de la neuvième législature de la troisième République s'est terminée le 8 avril, à onze heures et demie du soir. Après un imbroglio assez prolongé entre la Chambre

des députés et le Sénat, au sujet de quelques articles de la loi des finances, la Chambre a finalement cédé parce qu'il fallait bien bâcler avant la prorogation le budget, qui aurait dû être voté pour le 31 décembre. Comme on avait décidé de tenir les élections générales le 24 avril, force avait été au Bloc de renoncer à faire adopter durant cette session la loi scélérate contre l'enseignement libre. C'est partie remise après les élections. Avant que les députés se fussent séparés pour retourner devant leurs électeurs, un vieux républicain, ni cléricale, ni réactionnaire, mais courageusement hostile au régime administratif actuel, M. Jules Roche, a voulu récapituler l'œuvre financière de la législature expirante. Le tableau qu'il en a fait est très sombre. Les dépenses s'élevaient en 1906 à 3 milliards 709 millions. Elles atteignent aujourd'hui 4 milliards 185 millions. Elles ont donc augmenté de 500 millions. La dette — dette consolidée et dette remboursable — s'élevait en 1906 à 30 milliards 647 millions. Elle atteint aujourd'hui 34 milliards 947 millions. Elle a donc augmenté de 4 milliards 300 millions. Pour la dette viagère, elle atteignait, capitalisé, 9 milliards 358 millions. Elle s'élève aujourd'hui à 10 milliards 156 millions. Elle a donc augmenté de 798 millions. En totalisant tous ces chiffres, on trouve que dette globale a augmenté de plus de 5 milliards. Ajoutez à cette dette globale de l'Etat les dettes locales, vous trouverez que la dette française dépasse 50 milliards. Le budget de 1910 présentait une insuffisance de recettes nécessitant un emprunt de 57 millions. L'emprunt nécessité par le déficit de 1910 atteindra en chiffres ronds 200 millions. C'est une augmentation certaine de plus de 150 millions dans le chiffre de l'emprunt émis en 1906. M. Jules Roche a ajouté enfin que dans le budget de 1910 le total des impôts nouveaux s'élève à 162 millions. Le moins que l'on puisse dire, c'est que voilà une situation financière peu satisfaisante. Mais le suffrage universel en France peut en avaler bien d'autres.

Le premier ministre a ouvert la campagne électorale à Saint-

Chamond par un grand discours. Il a osé répéter, une fois de plus, que la loi de séparation, son œuvre, a été faite dans un esprit de tolérance et de libéralisme, et il l'a déclarée intangible. Il a ensuite "expliqué" son fameux discours de Périgueux. S'il a parlé alors de concorde, il n'a pas entendu que le parti républicain dût renoncer à ses doctrines. Puis il a esquissé la tâche de la prochaine Chambre. Une des questions à étudier devra être celle du régime électoral. M. Briand s'est prononcé contre le scrutin d'arrondissement, qui, d'après lui, ne correspond plus aux aspirations de la démocratie. Il faut élargir le champ de la consultation nationale, si l'on veut obtenir une représentation capable d'aborder et de réaliser "la transformation de l'organisation administrative et judiciaire" de la France. A quel système de scrutin M. Briand donnerait-il la préférence ? Il n'a point précisé suffisamment sur ce point. Mais il a été plus affirmatif quant au mode de renouvellement de la Chambre, et s'est nettement prononcé pour une plus longue durée du mandat législatif et pour le renouvellement par tiers, de manière à ce que ne soit pas remise en question tous les quatre ans, soit la forme même du gouvernement, soit la continuité d'une politique. Mais en même temps M. Briand a dénoncé "ces coalitions bizarres" qui prônent la réforme parlementaire, demandent la représentation proportionnelle. Il y a là dedans des gens qui ne sont pas blocards. De quoi se mêlent-ils, et de quel front osent-ils travailler à la réforme du régime électoral ? Ce bloc enfariné ne dit rien qui vaille au premier ministre. Un des progrès nouveaux que le pays attendra de la Chambre nouvelle, ce sera le statut des fonctionnaires. On ne saurait leur accorder le droit de grève, mais il faudra définir leur situation et leurs droits, leur donner des garanties, les mettre à l'abri du favoritisme, en un mot libérer les fonctionnaires de l'influence des hommes politiques, et libérer aussi les hommes politiques des sollicitations des fonctionnaires.

M. Briand a parlé de la question ouvrière. Les ouvriers ont le

droit de grève ; mais c'est un droit dangereux. Il faudrait élaborer une loi efficace de conciliation et d'arbitrage. Une autre réforme désirable ce serait de donner aux syndicats la personnalité civile. Le premier ministre a terminé son discours par une tirade contre l'antipatriotisme qu'il a défendu jadis dans la personne de son client Gustave Hervé, l'homme qui voulait planter dans le fumier le drapeau d'Iéna.

Le discours de M. Briand a été troublé par une manifestation de violence. Une bande révolutionnaire, postée en-dehors de la salle, a fait pleuvoir dans les fenêtres une grêle de pierres, dont plusieurs sont venues s'abattre sur les tables du banquet. A la sortie le tumulte a tourné à l'émeute. Les révolutionnaires ont ouvert sur la foule des amis du ministre une fusillade en règle. Il a fallu faire charger la gendarmerie à cheval pour refouler les assaillants. Il y a eu un grand nombre de blessés.

En terminant son appréciation du discours de Saint-Chamond, *l'Univers* disait : " Somme toute, ce discours n'est pas intéressant. Il peut ajouter un trait de plus à la physionomie d'un homme ; il n'apporte aucune contribution sérieuse à l'histoire. L'orientation de la nouvelle Chambre ne dépend pas de M. Briand ; elle dépend des électeurs ". Les électeurs ont parlé, et dans le sens que nous faisons prévoir le mois dernier, dans le sens que pouvaient prévoir tous ceux qui suivent d'un peu près les affaires de France. Les dépêches nous annoncent qu'aux élections tenues dimanche, le Bloc a triomphé une fois de plus dans l'ensemble du pays. Les catholiques perdent quinze sièges et n'en gagnent que quatorze. Plusieurs de leurs candidats sont battus par des majorités d'une centaine de voix. C'est à Paris qu'ils ont le mieux résisté, MM. Lerolle, Denys Cochin, l'amiral Bienaimé y sont réélus. Maurice Barrès et Lucien Millevoye sont aussi victorieux. Parmi les vainqueurs du 24 avril on compte encore MM. de Mun, Piou, Groussau. M. de Pressensé est battu à Lyon. MM. Brisson, président de la Chambre, et Millerand,

l'un des ministres, sont en ballottage. MM. Briand, Viviani, Cochery, membres du gouvernement, Caillaux, Pelletan, Deschanel, conservent leur mandat. Il y a un grand nombre de ballotages.

La France va donc avoir encore quatre ans de régime blocard. Nous déplorons profondément ce résultat. Il est dû à la puissance formidable que possède en France la machine administrative et gouvernementale. Il est dû aussi aux divisions lamentables des groupes d'opposition, à leur défaut d'entente entre eux, et à la discorde qui régnait souvent entre les différentes aîles d'un même groupe. Les catholiques n'étaient pas unis ; les royalistes ne l'étaient pas, et on a vu durant la campagne le *Gaulois* et l'*Action française* se battre à coups d'entrevues avec le duc d'Orléans, que chaque journal interprétait dans son sens individuel. Et maintenant que va-t-il sortir de la législature nouvelle ? Rien de bon pour les catholiques, rien de bon pour la France.

* * *

Nous espérons avoir, le mois prochain, un résultat plus consolant à annoncer pour la Belgique. Les perspectives y sont excellentes pour le parti catholique. L'union dans les rangs, compromise un instant par le vote de la loi militaire, s'est refaite sur le terrain scolaire. La gauche ayant provoqué un grand débat dans lequel elle attaquait la politique du ministère en matière d'instruction publique, M. Woeste, le chef de la vieille droite, qui s'était séparé du cabinet sur la question du service obligatoire, intervint pour proclamer les droits de l'enseignement libre. Croyant l'embarrasser les libéraux lui rappelèrent qu'il avait combattu récemment l'administration. " Oui, répondit-il, j'ai combattu naguère le gouvernement dans la question militaire. Mais je le déclare, pour défendre l'âme des enfants du peuple menacée par la coalition des libéraux et des socialistes, nous ne faisons qu'un, et c'est la main dans la

main que nous irons à la bataille". Cette union fait présager le succès de la cause catholique, le 22 mai prochain.

* * *

Dans le monde académique, nous avons à signaler la mort de M. le vicomte Melchior de Vogüé, l'un des Quarante, et la réception de M. Doumic. M. de Vogüé est décédé à Paris, le 25 mars, à l'âge de soixante-douze ans. C'était l'un des écrivains français les plus considérables de ce temps. Ses principaux ouvrages sont le *Roman russe*, *Devant le siècle*, *Heures d'histoire*, *Les Morts qui parlent*, *Le Maître de la Mer*, *Sous l'horizon*. Il avait été député de 1893 à 1898. Il était membre de l'Académie française depuis 1888.

La réception de M. Doumic, le 7 avril, a été une fête littéraire de premier ordre. Le discours du récipiendaire, d'une belle ordonnance et d'une forme élégante et sobre, a été très goûté des lettrés. M. Doumic a fait de M. Gaston Boissier, son prédécesseur, un éloge digne de ce grand érudit doublé d'un si charmant écrivain. L'auditoire privilégié du palais Mazarin a eu ensuite un double régal : le discours étincelant de M. Emile Faguet, chargé de répondre au nouvel immortel, et ce discours lu incomparablement par M. Jules Lemaître, suppléant obligeamment l'auteur retenu chez lui par une indisposition. Les comptes-rendus nous disent que ce fut merveilleux. La réponse de M. Faguet est l'une des plus belles pages d'éloquence académique que nous ayons lues depuis longtemps. Et M. Jules Lemaître est un lecteur dont la diction sait rendre et mettre en valeur toutes les nuances de la pensée et du style. On juge du succès remporté ! Nous ne pouvons résister au plaisir de signaler quelques-uns des traits nombreux de ce discours qui en est plein. Parlant de M. Boissier comme professeur, M. Faguet dit qu'il ne faisait point de leçons, mais qu'il causait. Et "à travers cette causerie, la version latine vivait, le discours latin respirait, le dis-

cours français avait une flamme et les vers latins avaient des ailes” Et ailleurs, parlant de Madame de Sévigné à qui M. Boissier avait consacré une étude : “ La postérité, dit-il, ne déteste pas les honnêtes femmes qui ont de l'esprit, surtout lorsqu'elles lui sont présentées par un honnête homme très spirituel. Le succès de Madame de Sévigné et de M. Boissier fut le plus beau des succès, et celui que je souhaite à mes meilleurs amis, le succès d'admiration s'appuyant sur un succès d'estime ”. Plus loin, à propos du dictionnaire, dont M. Boissier avait à s'occuper spécialement comme secrétaire perpétuel, M. Faguet rappelle que c'est là un grand labeur, “ car le dictionnaire est un rocher de Sisyphe qui retombe surtout sur l'épaule du secrétaire perpétuel et qui est encore plus perpétuel que lui ”. Et ainsi, d'un bout à l'autre ; ce discours est un feu d'artifice.

* * *

Au Canada la session du Parlement fédéral touche à son terme. Elle finira sûrement dans la première quinzaine de mai. A part la question navale, elle n'a offert rien de bien saillant.

A Québec la Législature a la perspective de siéger encore de longues semaines. Il y a eu plusieurs débats sur l'importante question de la colonisation. Encore cette année, la législation privée concernant la ville de Montréal va occuper un temps considérable.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 26 avril 1910.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — L'ANTIDOTE CONTRE LE MODERNISME. (Article de M. François Veillot, *L'Univers*, 5 janvier 1910). — LA RELIGION DES GAULOIS (Compte rendu de conférences, *Les Facultés Catholiques* de Lille, février 1910). — LES CONFÉRENCIERS DE NOTRE-DAME DE PARIS. (Article de M. Paul Delay, *Revue Française*, 13 février 1910). — MESSIEURS DE LA SCIENCE ! (Article de M. Frédéric Masson, *Le Gaulois*, 3 février 1910). — LA PLUIE ET LES INONDATIONS. (Chronique de M. l'abbé Th. Moreux, directeur de l'observatoire de Bourges, 1er avril 1910). — LE MENSONGE CHEZ LES ENFANTS. (Article de M. G. Jean-Jean, *L'Ecole*, 4 mars 1910). — LE DR DOYEN ET LE CANCER. (Communication au Congrès de physiothérapie, *La Croix*, 4 avril 1910). — LE PAPE ET M. ROOSEVELT. (Article de l'*Action Sociale* (Québec), 15 avril 1910). — Le Centurion de M. le Juge Routhier. (Extrait de la chronique de M. Edouard Trogan, du *Correspondant*, 25 mars 1910, p. 1232).

L'ANTIDOTE CONTRE LE MODERNISME. (Article de M. François Veillot. — *L'Univers*, 5 janvier 1910). — Le Congrès Eucharistique de Montréal, à l'instar des Congrès internationaux qui l'ont précédé, sera un événement considérable. Déjà les publicistes d'Europe s'en occupent, les voyages s'organisent, les travaux et les études se poursuivent dans le silence du cabinet et la méditation sérieuse. Nous aurons un beau Congrès. Près de cent archevêques et évêques, dont au moins deux cardinaux, ont dès à présent annoncé leur présence et nous ne sommes qu'à la mi-avril. Ce Congrès, quelle sera sa portée ? Il nous a semblé intéressant de le demander au distingué directeur de *l'Univers*, M. Fran-

gois Veillot, qui continue avec tant d'éclat comme chacun sait les traditions catholiques de son oncle, de son père et de son frère, nous voulons dire de Louis Veillot, d'Eugène Veillot et de Pierre Veillot. Parlant du Congrès de Montréal, dans son éditorial du 5 janvier, le directeur de l'*Univers* écrivait :

Nul doute que ce congrès ne fasse événement, comme ceux qui l'ont précédé sur les bords de la Moselle, de la Tamise et du Rhin. Sous la direction de leur apostolique épiscopat, les fidèles canadiens, si nombreux et si zélés, s'apprêtent au rendez-vous que leur a marqué Mgr Bruchési. Les catholiques des États-Unis s'ébranlent à leur tour. Une pieuse émulation encourage le Nouveau Monde à égaler dans l'expression de sa ferveur et l'affirmation de sa foi, les chrétiens du vieux continent. La Très Sainte Eucharistie remportera donc cet automne, aux rives du Saint-Laurent, un de ces triomphes qui forcent l'attention des sceptiques, échauffe la froideur des indifférents, brisent enfin la conjuration du silence ourdie par la grande presse internationale autour des démonstrations religieuses.

M. Veillot exprimait ensuite l'espoir qu'un bon nombre de Français viendraient au Canada, puis il notait que ce Congrès serait comme ceux qui l'ont précédé " un regain de vie pour l'action catholique ".

Vraiment providentiel, en effet—continuait-il—nous apparaît ce renouveau du culte eucharistique, à une époque où la société catholique elle-même est envahie par un fléau dont l'Eucharistie seule apporte le remède ! Le modernisme ne s'infiltré pas seulement dans les âmes et dans les esprits sous l'appareil saisissable et par conséquent moins dangereux de théories inexactes et de principes faux. Il pénètre, il imprègne insensiblement tout l'individu, sous la forme subtile d'une mentalité dévoyée, presque d'un instinct perverti. Contre un tel mal, il n'est plus de raisonnements victorieux. C'est toute une hygiène morale qu'il faut employer. Deux symptômes essentiels permettent de diagnostiquer la présence du fléau : dans l'intelligence, une méfiance irraisonnée du sur-naturel, que le moderniste écarte à *a priori* partout où il n'est point forcé de le reconnaître et dont il parle le moins possible où il est contraint de l'accepter ; dans le cœur, une froideur glaciale et rébarbative qui se complait à remplacer,

par des démonstrations érudites et sèches, les effusions du zèle et de l'amour. Et, par là, sans le vouloir, le moderniste, alors même que dans son sens intime il est resté croyant et pieux, répand autour de lui le doute et l'indifférence. Point de plus souverain antidote à ce fléau que la Très Sainte Eucharistie. Si le malade lui-même ne veut pas se soumettre à ce traitement sauveur, du moins la Sainte Eucharistie, mieux connue et mieux pratiquée, préservera le peuple chrétien de la contagion morbide. La méfiance du surnaturel, comment pourrait-elle attaquer des âmes qui auraient la coutume d'adorer fréquemment le prisonnier divin du Tabernacle, d'assister presque tous les jours à l'invisible mystère de la transsubstantiation, de méditer souvent sur ce permanent miracle, de prendre part aux hommages publics rendus au Très Saint Sacrement, de se nourrir enfin de la Très Sainte Hostie, comme le corps se nourrit du pain quotidien ? Ces âmes, elles seraient pour ainsi dire baignées dans le surnaturel, elles en auraient le goût, elles en auraient le sens, elles en auraient l'amour. Quel prodige leur serait étonnant, quelle manifestation de la divinité leur serait suspecte, auprès de cette merveille indicible et ininterrompue, qui se renouvelle à travers les âges, qui sanctifie toutes les contrées du monde et qui serait devenue le compagnon constant de leur vie ? Immunisées contre la défiance du surnaturel et, du même coup, contre les plus perfides atteintes de l'esprit moderniste, ces âmes seraient en même temps protégées contre les froideurs de son inféconde apolo-gétique. Elles entretiendraient en elles-mêmes un foyer de ferveur que nul souffle mauvais ne pourrait éteindre et que ne saurait attiédir aucun courant de scepticisme ou d'ironie ! Or, de telles âmes, les grands congrès eucharistiques internationaux, et après eux les petits congrès eucharistiques diocésains, encouragés par leur exemple et réchauffés de leur patronage, en peuvent susciter parmi nous. Les apôtres qu'ils forment, les connaissances qu'ils propagent, les dévotions qu'ils répandent, les élans qu'ils soulèvent, tout en eux et par eux contribue à ce résultat salutaire. Et c'est pourquoi nous nous félicitons hautement de voir avec quelle sollicitude et quelle ardeur l'archevêque de Montréal prépare le Congrès qui doit honorer sa ville métropolitaine et que doit rehausser la piété de son peuple. Et c'est pourquoi nous formons des vœux sincères pour qu'un magnifique succès couronne justement de si nobles efforts !

LA RELIGION DES GAULOIS. (Compte rendu de conférences (28 janvier et 4 février) par M. le Dr Duret, extrait du bulletin *Les Facultés Catholiques* de Lille (février 1910). — Il se publie tant de choses dans les revues et magazines sur la religion des

primitifs, qui tentent de battre en brèche nos croyances chrétiennes qu'on ne nous en voudra pas de revenir souvent sur ce sujet. Notre collaborateur, M. l'abbé Perrin, a déjà touché la question et, dans une prochaine livraison, nous donnerons la dernière partie d'un substantiel article de M. Alph. Gagnon — l'auteur de *l'Amérique précolombienne* — qui met aussi bien en lumière ce "besoin du divin" dont furent toujours tourmentés les individus et les peuples. Nos lecteurs aimeront à voir nos collaborateurs en la compagnie des savants et illustres professeurs des facultés catholiques du vieux monde.

"*La religion des peuples primitifs* — écrit l'auteur du compte rendu des conférences de M. le Dr Duret — ne doit pas, ainsi que l'indique Mgr LeRoy dans son beau livre, être considérée au même point de vue que nos religions modernes. Il faut y rechercher seulement la croyance en un ou des êtres surnaturels, envers lesquels on a des devoirs et dont on implore l'assistance. Même avec cette restriction, il faut savoir la distinguer de la *superstition* et de la *magie*, dont on trouve des traces chez nos plus lointains ancêtres. Dans l'histoire religieuse du pays, qui, du temps des Romains, s'appela la *Gaule*, il y a lieu de distinguer : une *période préhistorique*, une *période druidique*, une *période païenne*, et enfin la *période chrétienne*.

PÉRIODE PRÉHISTORIQUE. — À l'âge *paléolithique* on a nié (M. de Mortillet en particulier) l'existence de toute pensée religieuse, à cause du défaut de *sépultures*. Cependant, il est des peuples chez lesquels on se contente d'exposer ou d'immerger la dépouille des morts, et qui ne sont pas sans religion. En réalité, dans ces temps très reculés, on a trouvé dans plusieurs cavernes de véritables *ossuaires* de squelettes décharnés et colorés à l'ocre rouge : c'étaient des sépultures à deux degrés. Les récentes découvertes (dont le conférencier expose l'histoire) de *La Chapelle aux Saints*, du *Moustier*, de la *Ferrassie* (1908-1909), montrent précisément un *rite sépulcral*

Comme *superstition*, les sculptures et les peintures si artistiques des troglodytes des cavernes du midi et du nord de l'Espagne, étudiées ces dernières années, semblent indiquer l'existence du culte *totémique*. A l'âge néolithique, nombreux sont les rites funéraires : inhumations dans des grottes naturelles ou artificielles, sous des tumuli, des dolmens, des allées couvertes, etc. L'auteur trace l'histoire des populations mégalithiques des dolmens, et montre que le mobilier funéraire des sépultures et le rite de l'ensevelissement indiquent assurément une grande vénération pour les restes des ancêtres, et que les hommes de cette époque n'étaient pas seulement des manistes, comme on l'a prétendu, mais qu'ils croyaient à la survivance et peut-être à l'immortalité des âmes. Ce n'était là, peut-être, qu'une confuse réminiscence de la première révélation. A l'âge des métaux, c'est surtout le rite de l'incinération qui domine, au moins dans certaines régions. Les tombes sont pourvues d'un riche mobilier funéraire, dont sont montrés de nombreux spécimens. — Quant à l'incinération, le conférencier pense qu'elle est d'origine orientale, et que les confréries de métallurgistes de la Chaldée et de l'Asie Mineure, en montrant l'usage et la puissance du feu, qui pour eux était sacré, amenèrent dans leurs pérégrinations, les populations voisines à user de ce moyen, pour détruire la dépouille des morts et permettre aux âmes, rapidement délivrées, de participer à la nature divine. Il existe deux superstitions propres à ces époques lointaines. 1^o L'idolâtrie, dite pétrolâtrie, dont on a la preuve dans l'existence des menhirs, aux pieds desquels on a très rarement trouvé des sépultures, et surtout dans les statues-menhirs, sortes de divinités funéraires, dont de nombreux exemplaires ont été rencontrés dans les bassins de la Seine, de la Marne et du Rhône. L'analogie de ces statues grossières avec les primitives idoles troyennes est d'ailleurs très grande, ainsi qu'avec certaines poteries, dites urnes à visages. Les cercles de pierres, alignements, cromlechs, indiquaient des espaces sacrés, des temples ouverts ou hypètres,

où on immolait des victimes, et où on rendait parfois la justice. C'étaient aussi des lieux de réunion, où on s'assemblait, comme aujourd'hui sur le parvis de nos églises. 2o Le culte du soleil nous est aussi révélé par deux symboles très communs sur les tombes, les urnes funéraires, les stèles, les bijoux, les monnaies, etc. : le *swastika* ou *croix gammée* (dont est faite l'intéressante histoire) et la *rouelle gauloise*. Mais, il ne s'agissait pas d'une simple adoration du soleil matériel ; parfois les esprits s'élevaient plus haut et voyaient dans cet astre brillant qui entretient la vie des êtres dans le vaste univers, " *l'étincelle divine cachée en toutes choses* ", comme il est chanté dans l'hymne des Vedas, au livre sacré des Ariens, nos premiers ancêtres.

PÉRIODE DRUIDIQUE. — Le conférencier fait l'histoire du *druidisme* et des *druides*, mentionne les onze auteurs gréco-latins où il en est question. Il parle de leur organisation en confréries, de leurs croyances spiritualistes, et de leur rôle politique qui fut considérable. Ils étaient à la fois, prêtres, poètes ou bardes, sacrificateurs et ovates, astronomes déjà très instruits dans les mouvements des corps célestes, juristes et médecins. Pline a laissé des descriptions très précises des simples, dont ils connaissaient bien les propriétés curatives. — Ils étaient aussi les ministres et les conseillers de la plupart des chefs gaulois, près desquels ils jouissaient d'une grande influence et dont ils éduquaient les fils. Ils dirigeaient la fabrication des métaux, surveillaient celle des monnaies, et parfois étaient les initiateurs des constructions défensives, des fortifications, telles que celles d'*Avaricum* et d'*Alésia*, des divers *oppida* gaulois, qui provoquèrent tant l'admiration de Jules César. Les auteurs latins écrivent qu'ils avaient la croyance en une autre vie, à *l'immortalité de l'âme* ; et cette croyance enflammait le courage des guerriers gaulois, si remarquables par leur mépris de la mort et leur intrépidité dans les combats. On sait aussi que plusieurs des *hiérons* druidiques avaient le culte de la " *Vierge qui devait enfanter* ".

PÉRIODE PAIENNE.—Les druides s'opposèrent longtemps à toute représentation matérielle de la divinité ; mais, malgré cela, les influences du paganisme gréco-romain, même avant la conquête, se firent sentir dans les *populations gauloises*, plus difficilement dans la *partie celtique*. L'auteur montre en projection et explique les diverses *divinités gauloises* paganisées : le *Dis Pater*, indiqué par Jules César, les *Jupiter au maillet, à la roue*, etc., puis les *Triades divines*, répandues dans certaines contrées, telles que Teutatès, Esus, Taravis, de l'autel de Paris ; le dieu cornu (*Cernunos*) de l'autel de Reims, de Dennevy, etc., et les divers *dieux tricéphates* ; puis les *dieux théromorphiques*. — Ce fut enfin, l'envahissement du *panthéon romain* ; Jupiter, Mercure, Mars, Junon, Vénus, etc.

CONCLUSIONS. — Les influences des diverses religions, du *paganisme* et des *cultes germaniques et orientaux*, dont on trouve la trace marquée dans l'est et dans la région du Rhône, n'arrivèrent jamais à altérer complètement, dans la masse des populations, le fonds des croyances spiritualistes de l'*âme celtique*, la noblesse du caractère et le courage de nos ancêtres.

LES CONFÉRENCIERS DE NOTRE-DAME DE PARIS. — (Article de M. Paul Delay, *Revue Française*, 13 février 1910). — L'on sait quel renom et quel éclat jettent sur la prédication chrétienne les célèbres conférences de carême de Notre-Dame de Paris. On le sait d'autant mieux ici à Montréal, que nous en avons connu la réplique dans ces Carême de Notre-Dame que " Nos Messieurs " (de Saint-Sulpice) font prêcher, chaque année, depuis vingt-cinq ans, par un Français de France. Cette année encore, M. le chanoine Ponsard, en digne fils de l'Oratoire, a prêché avec un très grand succès... Mais sait-on aussi comment la tradition s'est implantée de ces prédications un peu solennelles ? Sans doute l'on connaît le Père Janvier (dominicain) qui prêche actuellement à Paris, l'on sait qu'il a succédé au Père Letourneau (dominicain), qui, lui-même,

suppléait son confrère le Père Olivier. Les noms de Mgr d'Hulst et du fameux Père Monsabré ne sont pas oubliés non plus, et encore moins celui de Lacordaire. Mais avant le Père Monsabré comment la coutume est-elle née ? Ecoutez, ou plutôt lisez l'article de M. Paul Delay.

Bien que Lacordaire ait été le premier titulaire de la chaire de Notre-Dame, on peut considérer Frayssinous, comme le véritable rénovateur, après les tempêtes de la Révolution, de la conférence d'apologétique chrétienne. Ce fut même probablement le succès obtenu par le futur ministre de l'Instruction publique, qui détermina le P. Lacordaire à entrer dans cette voie.

Après la signature du Concordat, une fièvre religieuse s'empara de beaucoup d'esprits. Cet ardent besoin de croire, de réapprendre les principes d'une religion oubliée pendant douze ans, suscita l'apparition du *Génie du christianisme* et détermina la vogue extraordinaire de ce très beau livre. Le *Génie du christianisme* parut en 1802, et en 1803 l'abbé Frayssinous commençait à Saint-Sulpice ses conférences sur la Défense du christianisme qui firent courir tout Paris. Il est certain que Chateaubriand et Frayssinous furent, l'un comme écrivain, l'autre comme orateur, les deux principaux artisans de la rénovation religieuse.

Napoléon Ier, l'auteur du Concordat, vit au début avec une bienveillance marquée les efforts de Chateaubriand et de Frayssinous qui servaient admirablement ses desseins politiques. Seulement l'écrivain catholique et l'orateur sacré étaient l'un et l'autre royalistes et ne dissimulaient guère leur sentiment, aussi tombèrent-ils l'un et l'autre rapidement en disgrâce et l'abbé Frayssinous dut-il interrompre en 1809 ses conférences, pour ne les reprendre qu'en 1814 après le départ pour l'île d'Elbe. Cette série de conférences s'étendit jusqu'en 1821. Elle valut à l'abbé Frayssinous la faveur de Louis XVIII et une longue route d'honneurs : la charge d'aumônier du roi, puis le titre d'évêque d'Hermopolis, le ministère de l'Instruction publique, l'Académie française, la pairie et le titre de comte.

Au moment où Frayssinous finissait ses conférences à Saint-Sulpice, Lacordaire, après une longue retraite à Rome, montait dans la chaire de Saint-Roch.

Fait curieux, mais qui se rencontre souvent dans la carrière des grands orateurs comme dans celle des grands écrivains, les débuts de Lacordaire à Saint-Roch furent médiocres. Au contraire, en 1824 et les années suivantes, il obtenait dans la chapelle du collège Stanislas un énorme succès.

En 1835, Mgr de Quélen ouvrit la chaire de Notre-Dame à Lacordaire pour

les prédications du Carême. Alors, comme aujourd'hui, chaque Carême se composait de six conférences prononcées du premier dimanche du Carême au dimanche des Rameaux.

Les conférences de Lacordaire remplirent la vaste église d'auditeurs et d'admirateurs. Des protestants, des israélites, des libres penseurs se pressaient dans la nef à côté de catholiques pratiquants, attirés sinon par la doctrine au moins par la beauté du langage et le verbe passionné de l'orateur. En exposant la doctrine catholique, Lacordaire effleurait toutes les questions d'actualité : politique, liberté, nationalité, industrie, chemins de fer, Pologne, révolution, empire, système pénitencier, et aussi les questions qui émeuvent dans tous les temps : famille, maternité, amitié, amour. Suivant Sainte-Beuve qui, en dépit de son anticléricalisme, suivait assidûment les conférences de Notre-Dame, il n'y avait aucun orateur " qui, par la hardiesse des vues et l'essor des idées, par la nouveauté et souvent le bonheur de l'expression, par la vivacité et l'imprévu des mouvements, par l'imagination et même la poésie qui s'y mêlaient, pût se comparer à Lacordaire ".

Après le Carême de 1836, Lacordaire se rendit de nouveau à Rome " pour achever de régler son âme avec Dieu ", écrit-il à Mme Swetchine.

Lacordaire ne reprit possession de la chaire de Notre-Dame qu'en 1843. Entre temps, il prêcha dans plusieurs cathédrales de province et revêtit la robe blanche des Dominicains.

La succession de Lacordaire était fort lourde à recueillir. Mgr de Quélen ne pouvant songer retrouver un second Lacordaire préféra s'adresser à un prédicateur dont le très réel talent formait un contraste parfait avec celui de son prédécesseur. Ancien conseiller auditeur à la cour royale de Paris, ancien procureur du roi, le P. de Ravignan, en entrant dans les Ordres et dans la Compagnie de Jésus, avait gardé les qualités sévères de l'éloquence du magistrat. Il fuyait la prétention, l'ostentation de la science, l'affectation de la rhétorique, les curiosités de l'esprit, les nouveautés du style, les singularités de l'action. Son éloquence était toute de sentiment et de piété. Les journaux du temps vantent à l'envi dans le P. de Ravignan le charme de son onction et de sa personne, la distinction et l'ascétisme de son visage, la sonorité de sa voix, la largeur sobre de son geste. Hélas ! toutes ces qualités disparaissent avec l'orateur qui les possède, et c'est pourquoi la lecture des conférences du P. de Ravignan ne peut donner une impression équivalente à celle que ressentaient ses auditeurs. On a comparé ces conférences imprimées à un herbier desséché. Ceci semblera peut-être sévère, même injuste. Pourtant l'herbier desséché a lui aussi sa grâce et sa poésie !

Très fatigué, le P. de Ravignan quitte la chaire de Notre-Dame en 1842, et Lacordaire fait l'année suivante une rentrée sensationnelle sous le froc blanc des fils de saint Dominique. Jusqu'en 1851, il attira le même concours de monde dans la vieille cathédrale et ses conférences vibrantes remuent encore l'esprit et l'imagination de leurs lecteurs à soixante ans de distance.

En 1851, Lacordaire protesta contre le coup d'Etat, au nom de la liberté, et refusa de remonter dans la chaire de Notre-Dame " pour ne point se lier à des hommes et à des choses dont il redoutait la solidarité ". Deux années plus tard, un discours retentissant, prononcé à Saint-Roch, amenait le gouvernement impérial à exiger qu'il s'éloignât de Paris. Lacordaire avait d'ailleurs prévu ce dénouement puisqu'il termina son véhément discours en s'écriant : " Moi aussi, je suis une liberté, il faut que je disparaisse ".

C'est un Jésuite de grand talent et de beaucoup de savoir, le P. Félix, qui succéda à Lacordaire. Avant de monter dans la chaire de Notre-Dame, le P. Félix avait obtenu d'éclatants succès à Saint-Thomas-d'Aquin et à Saint-Germain-des-Prés.

Il parla pendant dix ans à Notre-Dame et ses conférences furent toujours extrêmement suivies. Le P. Félix, dans ses thèses sur le progrès, en plaça, avec une éloquence soutenue, une force de dialectique remarquable, le point de départ dans la religion chrétienne. " Le christianisme disait-il dans une de ses conférences, c'est la doctrine du progrès ; le christianisme, c'est l'histoire du progrès ; le christianisme c'est le progrès lui-même. " Les conférences du P. Félix méritent d'être lues, elles allient à la fois la grandeur et la profondeur des idées à la beauté de la forme.

Après le Père Félix, ce fut le Père Hyacinthe, qui depuis... mais il vaut mieux le taire ; puis bientôt, ce furent Monsabré, pendant 20 ans, d'Hulst, pendant 6 ans, les Pères Olivier, Létourneau, Janvier...

MESSIEURS DE LA SCIENCE. (Article de M. Frédéric Masson, *Le Gaulois*, 3 février 1910). — Certes, la parole de Dieu, telle la semence de l'Évangile, ne tombe pas toujours dans un sol fertile, il faut bien l'admettre. L'homme méchant tâche à y mêler souvent l'ivraie. La Science (avec un grand S), voudrait bien se passer de Dieu. Et la lutte n'est pas près de finir. Les récentes inondations

de la Seine à Paris ont fourni aux penseurs plus d'un sujet de réflexion. L'article du *Gaulois*, que je veux signaler, est bien sans doute un peu une charge. Mais il contient aussi une grosse part de vérité. On le lira, j'en suis sûr, avec intérêt. Après avoir ridiculisé "cet homme de Science qui n'a que faire des autres hommes ni des autres sciences — et qui, avec un tableau noir et un bout de craie, se croit maître de l'univers", M. Masson écrit :

Qu'est-ce qu'elles pèsent toutes ses inventions et qu'est-ce qu'ils démontrent tous ses calculs, lorsque la terre remue comme à Messine et que l'eau monte comme à Paris ! — Ce qu'ils procurent, c'est un accroissement sans pareil du désastre, c'est une désorganisation totale de la vie telle que MM. les ingénieurs nous ont habitués, puis contraints à la vivre, poussant la société vers une forme de collectivisme dont ils s'instituent les régulateurs et les despotes.

Si l'on veut figurer l'aspect du sous-sol de Paris et en imaginer une coupe approximative, il n'est tel que d'acheter une belle tranche de mortadelle de Bologne ; seulement dans les trous qu'a fait la lardoire au lieu de lard il y a une, deux, trois, quatre lignes de chemins de fer, il y a de l'eau très sale — oh ! infiniment sale, puisque c'est l'eau d'égout et que tout va à l'égout, il y a des fils télégraphiques, des fils téléphoniques, il y a du gaz, il y a même rien, hormis des petits bleus qui voltigent et qui passent. Qu'est-ce qu'on ne trouverait pas dans ce sous-sol, que traversent, aux profondeurs où l'on va chercher en pays noir le charbon et le mineraie, des tuyaux dans lesquels s'agitent, domptées, dit-on, toutes les forces de la nature mises au service de l'homme civilisé ? Il y a l'eau, il y a le feu, il y a l'air, il y a l'électricité ; en vérité que n'y a-t-il pas ? Des morts même dans les catacombes et les débris sans noms des générations abolies...

Oui, tout cela. S'est-on inquiété de former à ce sous-sol un régime où les uns s'accommodassent avec les autres, où les trous ne se contrariaient point et fussent étanches ? Fi donc ! On s'est dit que trou et trou se trouveraient à merveille d'être voisins, comme des titres véreux en la caisse d'un banquier d'émission, et pourvu qu'ils ne se rencontrassent point tout de suite, rien ne serait plus aisé que les faire vivre en paix. Avec un joli petit mur, pas trop épais, car qui donc irait y voir ? On en verrait le tour. Et ainsi fut fait. On remua les trous quand ils se trouvaient trop proches des nouveaux trous qu'on creusait, et cela fit trois trous : le vieux qu'on boucha mal, le récent qu'on cimentait mal,

et le dernier qu'on étaya à la diable — car il faut bien, si l'ingénieur ordonne, que l'entrepreneur gagne sa vie, et sous l'entrepreneur toute la série des mal-façonniers. Est-ce que ces révélations que firent, il y a quelques années, des syndiqués, et qu'on n'eut garde de vérifier à fond, n'expliqueraient pas beaucoup de choses, infiniment de choses ?

Cela, à quoi nous assistons, devrait nous faire réfléchir et devrait dégoûter les gens avisés de ce communisme qui fait la joie, l'orgueil et la fortune des ingénieurs, en même temps que le désespoir des individualistes arriérés : transports en commun, supprimé du soir au matin ; éclairage en commun, électricité et gaz, abolis d'une minute à l'autre ; force, eau, lettres, dépêches, téléphone, tout ce qu'on a en commun est brisé comme un jouet aux mains d'un enfant. — Il nous reste les ordures : celles-là oui, en commun.

Toutes ces entreprises qui ont bouleversé le sous-sol de Paris, eussent dû être étudiées d'ensemble, et si elles avaient été utiles et qu'elles fussent agréées, eussent dû être exécutées selon un plan inflexible ; mais chacun allait à sa guise et trouvait pour son compte, en même temps que, pour donner plus de profondeur à la rivière, on s'ingéniait à en retrécir le lit. Ce qui devait arriver ce qui était prévu par quiconque avait vu simplement les crues de 70, de 76 ou de 82, est arrivé ; mais que sera-ce demain, lorsque l'eau se retirera et que dans ces trous, la terre délimitée glissera ; alors on aura le tremblement de terre de mains d'hommes et ce sera une chose délicieuse...

Quand une fois, ça se sera séché et tassé, MM. les ingénieurs traceront de nouveaux plans, MM. les lanceurs d'affaires demanderont de nouvelles concessions, MM. les conseillers municipaux, M. le préfet et MM. les ministres octroyeront les autorisations et on recommencera à forer, trouer, percer, miner, parce que l'on ne saurait arrêter la marche de la Science, barrer la route au Progrès. — En vérité, tâchons d'en rire, il y aurait trop à en pleurer !

Et puis, pour se consoler de cette Science en banqueroute, qui apparaît en face de la Nature si ridiculement comique, avec ses petits tunnels, ses embryons de galeries, ses minuscules souterrains, qui fait vraiment l'effet d'un Lilliput aux prises avec un seau d'eau lancé par Gulliver ; pour se consoler de se trouver si médiocres en présence d'un événement qui n'est même point une catastrophe, il y a la divine Charité, il y a la Croix qui se lève sur cette France laïcisée et qu'on prétend athée, et cette Croix, qui est la Foi, qui est la Charité, qui est l'Espérance... et cette Croix flotte sur les eaux, et dans cette faillite totale de la Science, du gouvernement, de la police, de tous ceux qui devaient prévoir et protéger et qui n'ont pu rien faire, ni aviser à rien, la Croix triomphe !

LA PLUIE ET LES INONDATIONS. (Article de M. l'abbé Th. Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges (1er avril 1910). — Mais toutes les belles considérations de M. Frédéric Masson ne nous disent pas comment s'explique l'extraordinaire crue des eaux qui a si terriblement mis la Science (avec un grand S) en défaut. M. l'abbé Moreux, un homme de science (avec un petit s)—car il est modeste, comme il sied à un vrai savant — va nous le dire.

La pluie—écrit-il—est un phénomène lié à l'activité solaire. Suivant que le soleil est plus ou moins chaud, il est facile de comprendre que l'évaporation des mers sera plus ou moins intense ; une précipitation atmosphérique (la pluie) plus ou moins grande s'en suivra nécessairement. Or, que nous enseigne l'astronomie sur l'activité de l'astre central qui régit notre système ?

Tous les onze ans, le soleil s'échauffe et tous les 33 ou 35 ans, le maximum undécennal s'exagère encore ; la courbe de l'activité solaire présente une hausse remarquable. Nous avons donc trouvé un indice de ces périodes dans notre climatologie. En fait, si nous examinons les totaux de pluie dans un grand nombre de stations, nous voyons que leur variation est connexe avec l'activité solaire de onze ans.

En France, j'ai constaté très souvent pour un lieu donné une récurrence de pluies undécennales. Cependant, si l'on examine les stations météorologiques du monde entier, la conclusion est moins nette et on s'aperçoit vite que c'est le cycle solaire de 33 ou 35 ans qui régit la climatologie terrestre d'une façon générale. Après un grand maximum de taches, la chute des pluies augmente. Cette constatation que MM. Meldrum et Lockyer avaient faite pour les Iles Britanniques, n'est pas toujours facile à apercevoir, même dans notre climat de l'Europe occidentale. Il faut tout d'abord posséder des chiffres et des statistiques continus. Grâce aux travaux de M. Renoux, j'ai pu établir des moyennes pour Paris depuis 1800. Eh bien ! la pulsation pluvieuse y est nettement marquée. Après le grand maximum de taches de 1832, on a pu constater un surcroît de pluies entre 1841 et 1850. Reprise de l'activité du soleil en 1870, maximum de pluies consécutif neuf années plus tard.

Au moment où j'ai publié ces résultats, un maximum était attendu pour 1905, on devait donc conclure à une période pluvieuse qui s'étendrait de 1909 à 1913, peut-être 1918. Le maximum de taches a été retardé et

s'est produit au milieu de 1906 ; nous n'avons pas perdu pour attendre et les Parisiens le savent mieux que personne. Si toutes ces conclusions sont fondées, nous devons retrouver ce régime pluvieux dans les périodes de sécheresse et d'humidité constatées particulièrement en Europe.

Or, c'est précisément ce que l'expérience confirme.

De 1806 à 1825	période	humide
— 1825 à 1841	—	sèche
— 1841 à 1855	—	humide
— 1855 à 1871	—	sèche
— 1871 à 1885	—	humide
— 1885 à 1901	—	sèche

Nous pouvons donc conclure à l'existence normale d'une période humide actuelle, période qui agit sur le niveau des grands lacs et sur les crues des grands fleuves.

Les lacs sont en effet des appareils enregistreurs de tout premier ordre. Or, au XIXe siècle leur niveau a atteint le maximum de hauteur précisément pendant des périodes humides : 1820, 1850, 1880. De même la Seine a été particulièrement terrible pendant les époques groupées autour des maxima d'humidité, 1802 à 1817, 1850, 1882-83.

Dans les siècles précédents où les instruments, pluviomètres, hygromètres, etc., faisaient défaut, nous pouvons recourir au niveau des lacs pour chercher si ces périodes alternativement humides et sèches se sont fait sentir. M. Bruckner, un météorologiste de valeur, a fait ce travail depuis longtemps. Partout en Europe occidentale, il a retrouvé ce cycle météorologique de 35 ans environ. Les plus grandeurs hauteurs des lacs ont été enregistrées en 1700, 1740, 1780 et 1820, marquant les périodes humaines de 1691 à 1715, 1736 à 1755, 1771 à 1780. — Les plus basses eaux se sont montrées en 1720, 1760 et 1800 indiquant le milieu ou à peu près des périodes sèches. M. Bruckner a retrouvé ces oscillations jusqu'au Xe siècle ! Voilà donc un fait bien significatif.

Sans doute, au moment où Bruckner faisait ces constatations, on a essayé de montrer qu'il n'y avait aucun rapport entre la période des taches solaires et ce cycle de 35 ans. Remarquons toutefois qu'à cette époque on connaissait fort mal le soleil. Dans mon ouvrage *Le Problème solaire*, publié il y a dix ans, j'ai établi d'une façon incontestable que le

cycle de onze ans, à vrai dire, n'existe pas. Ce chiffre 11 n'est qu'une moyenne, entre un maximum et le maximum suivant il peut n'y avoir qu'un intervalle de 7 années, comme aussi certaines périodes ont dépassé le double, l'une d'elles a même atteint plus de 16 ans.

De même la période de 35 ans qui comprend trois périodes moyennes de 11 ans environ peut tantôt être plus restreinte, tantôt dépasser une quarantaine d'années. En astronomie comme en météorologie, méfions-nous des moyennes générales. Une foule de circonstances peuvent influencer sur un phénomène pour l'accentuer le retarder ou l'accélérer. Il faut donc suivre les faits pas à pas si nous voulons en retirer des conclusions légitimes.

La météorologie, de l'aveu même de ceux qui la cultivent, n'est pas une science à l'heure actuelle : c'est un amas de statistiques ; mais disons-nous bien que derrière ces chiffres entassés dans nos registres, il y a quelque chose ; toutes ces observations ne sont que l'expression de lois plus générales que nous devons chercher à dégager.

La clef de notre météorologie se trouve, à n'en pas douter, dans l'étude du soleil. Cette conclusion que je soutiens depuis vingt ans et qui menace de devenir mon *Delenda est Carthago*, je la maintiendrai en dépit de tous les météorologistes de la terre.

C'est dans la fluctuation de l'activité de l'astre "aux rayons duquel notre globe est suspendu" qu'il faut chercher le secret des vicissitudes apparentes de notre climat.

LE MENSONGE CHEZ LES ENFANTS. (Article de M. G. Jean-Jean, *L'École*, 4 mars 1910). — De ces conditions atmosphériques, nous pouvons bien sans transition nous élever jusqu'à la causerie psychologique et pédagogique que le collaborateur de *L'École* étudie. Elle est pleine, elle aussi, comme l'étude de M. Moreux, de fines observations et de conseils autorisés. Et puis, s'il convient d'étudier les causes de phénomènes qui amènent les catastrophes physiques, ne convient-il pas tout autant, et même beaucoup plus, d'étudier les moyens d'enrayer ce fléau moral qui, pareil aux pires inondations, submerge souvent la justice, le bon droit et le bon sens ? Il paraît donc que nous avons tous — étant jeunes — une

propension à ne pas dire la vérité. D'abord, explique M. Jean-Jean, c'est parce que l'enfant mélange ses rêves à la réalité ; il passe ensuite au vrai mensonge négatif (pour ne pas être puni) au positif (pour se faire valoir) ; il y a aussi chez beaucoup le mensonge maladif, hystérique : on improvise des histoires qu'on soutient mordicus et auxquelles on finit soi-même par croire (c'est une question médicale). Mais se demande l'auteur de cette étude, quelles sont les causes du mensonge chez l'enfant ? Oyez, parents, sa réponse, et instruisez-vous.

Nous constatons donc chez l'enfant une certaine disposition à déformer la vérité. Et nous en trouvons la cause première dans cette altération de nos tendances normales qui est la conséquence de la faute originelle et qui pèse si lourdement sur notre race. Mais d'autres causes interviennent bientôt qui font à l'enfant une véritable culture du mensonge. — Car si l'enfant est porté à mentir, il a pourtant le respect de la vérité. Et sa franchise parfois bouleverse nos mensonges. Nous l'appelons alors enfant terrible, parce que nous redoutons sa sincérité. C'est probablement aussi le même souci de loyauté qui fait l'enfant rapporteur. — Cet instinct du vrai, qu'il fallait développer, nous allons le soumettre à deux traitements contradictoires qui, la plupart du temps, s'annihileront. — En effet, nos paroles et quelques-unes de nos sanctions imposeront à l'enfant un certain culte de la véracité, tandis que nos exemples feront à chaque instant la contre-éducation de cet enseignement. — Il y aura d'abord ce qu'on a appelé les mensonges conventionnels de la civilisation : mensonges de paroles quand la mère charge la domestique de répondre au visiteur que "Madame est sortie" ; mensonges d'attitudes quand de gracieux sourires accueilleront la délicieuse amie que de jolis coups de dents venaient de déchirer. — Puis viendront les mensonges réels. On fera des promesses qui ne seront point tenues. On menacera de punitions absurdes jamais réalisées. Ou bien les parents condamneront des actes qu'ils se permettent et imposeront des actes dont ils s'abstiennent. Et je ne parle pas de ces histoires invraisemblables que l'on prodigue à l'enfant pour l'édifier (?) ou l'effrayer ou échapper à ses questions, ni des mensonges pieux des mamans cachant à la sévérité des pères les fautes et les mauvaises notes de leurs enfants, ni des petites ruses, des petites fautes, des petites hypocrisies que la vie mo-

derne introduit jusque dans les meilleures familles. — Au contact de ces exemples, l'enfant se convaincra vite que le monde dans lequel il vit comporte deux morales distinctes : la pure morale des préceptes et la morale commode des actes. — Et sa jeune âme souple s'adaptera vite à ces attitudes. — Nous trouvons ensuite dans la faiblesse de l'enfant deux autres causes de mensonges. L'enfant mentira souvent par crainte des répressions. La peur des punitions le poussera à nier sa faute, même contre toute évidence. La première négation sera souvent irréfléchie. Il ne faudra pas tenir rigueur à l'enfant de cette réaction instinctive de défense. Mais nous organiserons nos punitions de telle sorte qu'elles ne l'incitent plus à trahir la vérité et nous n'admettrons jamais qu'au premier : " Ce n'est pas moi ", tout spontané, succède le mensonge persistant et volontaire. — Cette faiblesse détermine encore chez l'enfant une grande suggestibilité. Des recherches faites récemment nous ont renseigné sur la valeur des témoignages d'enfants. Les réponses y sont presque toujours suggérées par les questions et très souvent, elles sont ensuite soutenues avec obstination. — Enfin, l'habitude de mentir paraît, dans beaucoup de cas, liée chez l'enfant au mauvais état de son système nerveux. Les vicieux précoces, les dégénérés, les hystériques, nous l'avons déjà vu, mentent constamment.

C'est déjà quelque chose, mais ce n'est pas tout de bien savoir la cause d'un mal. Il faut encore, et surtout, en connaître le ou les remèdes. M. Jean-Jean en indique pour la préservation d'abord puis pour la guérison.

1. *Préservation.* On devra vite accoutumer l'enfant à bien regarder les objets qui l'entourent et à les décrire correctement. Toute erreur constatée sera rectifiée par un supplément d'observation. L'enfant, pour éviter ces retours fastidieux sur des choses déjà vues, s'habituerà ainsi à exprimer fidèlement la réalité. — Puis on lui expliquera de bonne heure les petits mensonges de convention qui ne sont qu'une forme de politesse mondaine. Ensuite, on pourra faire faire à l'enfant l'apprentissage de la modestie intellectuelle, en lui avouant qu'on ne peut répondre à tous ses points d'interrogation. On éludera certaines questions indiscrètes en remettant la réponse à plus tard ou en fournissant une solution scientifique vraie, mais qui dépassera l'intelligence de l'enfant, en lui donnant

néanmoins satisfaction. On s'abstiendra aussi de le tromper ou de mentir en sa présence. Et l'on trouvera peut-être là une des meilleures récompenses de l'éducateur : le perfectionnement de soi-même en vue du perfectionnement des autres. — De même, on donnera à l'enfant le courage de ses convictions, si nécessaire en notre temps, afin de le garder des mensonges de faiblesse. Enfin, on devra habituer l'enfant à l'attitude de sincérité. Il ne pourra guère mentir, à moins d'une véritable perversion, s'il porte le front haut et regarde bien en face. Mais la meilleure culture de la sincérité sera la culture morale et religieuse. En inculquant à l'enfant le respect de Dieu, qui voit tout et que l'on ne trompe pas, et l'idée du devoir de la franchise, imposé par Dieu et par la conscience ; en supprimant en lui, par l'éducation, les causes du mensonge véritable : la crainte, la jalousie, la méchanceté et surtout la vanité et l'orgueil, on en fera un homme loyal et fort. Peut-être sera-t-il, à cause de cette loyauté même, désarmé d'abord devant un certain nombre de perfidies humaines. Mais il aura, pour en triompher, la force que donne la pratique du devoir.

2. *Guérison.* On fera réaliser aux enfants menteurs des attitudes et des actes de sincérité en grand nombre jusqu'à ce qu'ils contractent l'habitude de la véracité. Le contrôle fréquent par les parents, les maîtres, le confesseur, des fautes commises ; les encouragements, les sanctions, et surtout la vie religieuse et morale, seront des remèdes efficaces. Mais on se souviendra qu'une habitude prise est une seconde nature et qu'il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour la détruire. Ici encore, mieux vaut prévenir que guérir. Le mensonge pathologique échappera sans doute à ce traitement. On devra recourir alors au médecin.

LE DR DOYEN ET LE CANCER. (Communication au Congrès de physiothérapie, *La Croix*, 4 avril 1910). — S'il est d'abord et surtout utile de soigner l'âme, il n'est pas défendu de soigner le pauvre corps, qui en a lui aussi, souvent, un grand besoin. Quelle triste maladie, par exemple, que le cancer ! On se voit mourir, on se sent mourir, et l'on sait la science impuissante, ou à peu près. Et c'est un martyre. Il faut avoir vu cela pour le comprendre. Or voici que la science, dont les progrès en médecine sont toujours merveilleux, vient, semble-t-il, de faire encore un pas en avant. Voici, en effet, la note du journal parisien qui l'annonçait le 4 avril dernier :

Le Dr Doyen a exposé, au cours des séances et aux membres du Congrès de physiothérapie (mars 1910), dans une conférence accompagnée de projections, la série de ses travaux, de ses découvertes, et les résultats acquis, dans la lutte qu'il a entreprise contre le cancer. — On sait quelle terrible maladie est cette affection, qui ne laissait, il y a quelques années encore, que peu d'espoir à ceux qui en étaient atteints. Un seul remède, bien insuffisant, était appliqué : le bistouri. — C'est pourquoi le Dr Doyen, chirurgien émérite, et parce que chirurgien, a voulu rechercher une méthode thérapeutique qui fut, à la fois, moins brutale et plus efficace. — Et en 1908, il faisait une découverte de grande importance, basée sur ce fait qu'il y a dans le corps humain des cellules phagocytes dont le rôle est d'absorber, d'éliminer les éléments morbides. Celles-ci luttent contre le cancer. Rendues assez puissantes par un stimulant quelconque, ces cellules phagocytes "mangeront" les cellules cancéreuses de la tumeur. — Quelques temps après, le Dr Doyen apportait un sérum spécial qui contribuait à développer, dans une mesure importante, l'activité des cellules saines. — Mais les effets de cette médication dépendaient, le plus souvent, de circonstances qui échappaient, en partie, à l'action du praticien. Ils n'étaient salutaires que dans des cas particuliers où l'état général du malade et son tempérament influent puissamment sur la force de résistance des cellules phagocytes.

Il fallait donc trouver quelque chose de plus rapide et de plus sûr. — Nouvelles recherches et nouveaux succès. C'étaient ces recherches et leurs résultats que le Dr Doyen présentait à ses collègues du Congrès de physiothérapie, le mois dernier, avec les démonstrations vivantes du cinématographe. — Le point capital de la découverte de l'éminent praticien est le suivant. Le Dr Doyen a reconnu que les cellules cancéreuses sont détruites à une température plus faible que celle qui est nécessaire pour tuer les cellules saines à 60 et au-dessus seulement. Et pour atteindre à ce résultat et maintenir ou ramener ses malades à la température voulue, le Dr Doyen a recours aux bons offices de l'électricité qui se montre une fois de plus, bon instrument de guérison. — Après maints essais et maintes expériences tentées dans le laboratoire, M. Doyen a imaginé un nouvel appareil qui lui a permis de faire pénétrer la chaleur, à une grande profondeur, à l'intérieur des tissus. Il obtient ainsi la coagulation des parties malades comme on coagule le blanc d'oeuf dans l'eau bouillante. Les parties coagulées s'éliminent et la cicatrisation définitive a lieu toutes les fois qu'on

atteint l'étendue du cancer. — La nouvelle découverte du Dr Doyen est un progrès considérable dans la grande question de la curabilité du cancer. Grâce à elle, tous les cancers de la peau, de la langue, de la bouche, du rectum, de l'utérus, de la vessie, peuvent être guéris par une seule ou deux applications, à la simple condition qu'ils soient diagnostiqués assez à temps. — Nous n'avons pas besoin de dire avec quelle attention, les membres du Congrès de physiothérapie ont écouté la communication du Dr Doyen et de quels bravos ils ont salué la découverte sensationnelle de l'éminent praticien.

LE PAPE ET M. ROOSEVELT. (Article de l'*Action Sociale* (Québec), 15 avril 1910). — Il n'est pas mal d'enregistrer ici cette note, car il est probable qu'on reparlera de l'incident Roosevelt au Vatican, dont toute la presse s'est occupée ces derniers temps. Nous avons penser déjà à relater l'incident dans notre chronique des revues, et nous avons collectionner quelques "fiches", quand l'*Action Sociale* nous a apporté le très juste et très complet article que nous allons citer. Comme le disait un ancien professeur, dont nous avons suivi le sermon au mois de Marie dans le *Guide du jeune homme* : " Pourquoi s'escrimer à refaire plus mal ce qui a été si bien dit ? ".

La presse américaine s'occupe encore de l'incident survenu entre les autorités vaticanes et M. Théodore Roosevelt, lors du passage de l'ancien président des Etats-Unis dans la Ville Eternelle. — On serait porté à s'étonner du bruit qui s'est fait autour de ce mince fait-divers—dont on a grossi démesurément et à dessein l'importance — si on ne connaissait le degré d'infatuation où ont atteint certains Yankees et l'intérêt des sectes protestantes ou maçonniques à faire durer l'impression que leurs manoeuvres avaient réussi à faire naître et grandir contre la Papauté. Mais ce qui paraît le plus surprenant aujourd'hui, c'est que des journaux américains et non-catholiques osent encore parler sensément de cette pitoyable affaire. — C'est le cas—ou jamais—de dire que le bon sens ne perd jamais ses droits même aux Etats-Unis.

Le *Boston American*, en effet, expose les faits avec une exactitude que les dépêches tendancieuses ont trop souvent méconnue, et il ramène

l'échauffourée de M. Roosevelt à ses véritables proportions. — Il est intéressant de voir comment ce journal apprécie la conduite du grand chasseur de fauves. Nous allons résumer son article, qui sonne la note juste même au point de vue protestant et américain.

“ Le fait que M. Roosevelt a manqué son coup de voir le Pape — dit le *Boston American* — n'a pas d'importance en lui-même. Mais M. Roosevelt a écrit et câblé ici au sujet de cet incident comme s'il était de la plus grave importance—de fait, il câble avec le manque le plus complet du sens des proportions et du sens du ridicule. Il conseille à ses compatriotes de ne pas s'exciter et de ne pas se prendre mutuellement à la gorge parce qu'il n'a pas vu le Pape.—Tout d'abord, l'incident—car ce n'est qu'un incident—n'aurait pas dû arriver. Et il ne se serait pas produit si M. Roosevelt avait uni à un peu plus de tact un sentiment moins profond de sa propre importance. — M. Roosevelt avait demandé à voir le Pape. Le Pape n'avait pas invité M. Roosevelt à venir le voir. Il avait dit, cependant, qu'il serait très heureux de le recevoir. Et en réponse à la demande de M. Roosevelt, transmise par l'intermédiaire du ministre Leisham, le Pape—sans doute avec beaucoup de bonté et de courtoisie — a exprimé l'espoir que M. Roosevelt viendrait le voir sans rendre visite à certains méthodistes actifs et turbulents dont les méthodes avaient offensé le Pape. C'était une requête simple et claire. — Certains clergymen disent une grosse absurdité quand ils prétendent que le Pape n'avait pas le droit d'adresser une demande semblable à M. Roosevelt. Mais le Pape avait parfaitement le droit de faire cette demande. Il ne suscite aucun embarras à ceux qui visitent Rome ou le Vatican, ni à quiconque vit selon sa croyance religieuse dans la Ville Eternelle. Il se croit insulté et traité de façon discourtoise par une certaine organisation religieuse qui s'est établie — de son propre chef — à la porte même du Vatican où le Pape vit en prisonnier. Et il a certainement le droit de dire qu'il ne tient pas à recevoir en visite particulière des personnages qui encouragent de leur présence les intrus qui ont tant fait pour troubler sa tranquillité. — Avec une arrogance déplacée, M. Roosevelt dit que pas un homme ne lui dictera sa conduite. — A Rome, M. Roosevelt est allé voir le roi. Il y a dans Rome des ennemis du roi tout comme il y a des ennemis du Pape. Il y a par exemple, des organisations socialistes et anarchistes qui demandent que le roi soit déposé. Il y a des organisations qui demandent son renversement par la violence, si c'est nécessaire. Est-ce que M. Roosevelt se serait trouvé si gravement insulté si le roi lui avait fait savoir qu'il ne pourrait re-

cevoir comme visiteur personnel quiconque trouve convenable d'adresser la parole aux anarchistes de Rome ? — Est-ce que M. Roosevelt lui-même, lorsqu'il était président à Washington, n'aurait pas refusé de recevoir un visiteur qui, en dépit des règles de la politesse la plus élémentaire, aurait persisté à adresser la parole à quelque association anarchiste de la capitale américaine ? ”

Après avoir démontré que la dignité du Pape doit être placée bien au-dessus des susceptibilités exagérées de M. Roosevelt, le *Boston American* termine en disant qu'après tout l'ancien président d'une république de quatre-vingt-dix millions d'âmes n'est aujourd'hui qu'un citoyen ordinaire. Le Pape, lui, est le père spirituel de deux cent cinquante millions de catholiques et le dépositaire de traditions plusieurs mille fois séculaires. M. Roosevelt peut être sûr qu'en dépit de sa folle dépêche, qui n'était qu'une excitation au désordre, les Américains — catholiques et protestants — ne se prendront pas à la gorge et qu'il aurait bien mieux fait de montrer envers le Pape le respect et la courtoisie que lui-même exige des autres avec tant d'énergie.....

LE CENTURION DE M. LE JUGE ROUTHIER. (Extrait de la chronique de M. Edouard Trogan, du *Correspondant*, 25 mars 1910, p. 1232). — Nous sommes heureux de reproduire dans ces pages, que la signature de M. le Juge Routhier a déjà honorées, l'appréciation vraiment flatteuse, que fait de son *Centurion* le distingué chroniqueur de la revue française si favorablement connue, le *Correspondant*. Tout commentaire de notre part serait déplacé. Nous nous contentons de noter que M. Trogan, avant de parler du livre de M. Routhier, malmène assez vertement *Les Derniers Pas* de Mme Reynès-Manlaur. La page qu'il consacre à l'auteur du *Centurion* n'en est que plus digne de remarque.

Le second ouvrage que je tiens à signaler est d'un haut magistrat canadien-français, l'honorable juge A.-B. Routhier. Il a pour titre le *Centurion* (Desclée), et son plus grand mérite, à mes yeux, c'est qu'entre les données évangéliques et le lecteur, l'écrivain n'est jamais en écran. Ce "roman des temps messianiques", dans l'esprit de l'auteur, a pour but d'inspirer le désir et le goût de lire les Evangiles. Il répond tout-à-fait

à sa destination par la perpétuelle fidélité du récit, par la simplicité "biblique" de l'affabulation et la limpidité du style. Sauf le rôle, fréquent à l'excès, de la lune, "majestueuse comme une reine, blanche comme une vierge", dans les descriptions nocturnes, et quelques répétitions d'images, je ne trouve qu'à louer dans une oeuvre écrite avec un soin particulier, avec une érudition extraordinaire et une élégance constante.

Je n'en citerai pas d'extrait, car le grand mérite de l'oeuvre est de demeurer toujours translucide et d'un charme simple trop rare en l'espèce. Je signalerai comme spécialement curieuse, sous la plume d'un magistrat, la discussion juridique très serrée des deux jugements de Caïphe et de Pilate qui violèrent formellement la loi. Quant au roman, c'est celui du centurion Caïus qui s'est épris de Camilla, fille de Pilate, à qui Madeleine a révélé le Christ, et qui se convertit définitivement à la vue des phénomènes qui suivirent la Passion. La rupture des fiançailles s'impose d'abord; mais un peu plus tard, Camilla partage la foi du centurion, et les deux jeunes gens seront les premiers baptisés. Réduite à n'être ainsi qu'un support pour l'exposé évangélique, cette légère trame romanesque ne complique ni n'altère aucun trait historique. Elle permet seulement à l'auteur, surtout au début, de faire preuve d'une très vaste documentation sur le pays, les moeurs et les usages de l'époque. Conflits religieux, sociaux et domestiques sont exposés avec une remarquable sécurité, autant qu'avec une louable discrétion. Et il faut remercier chaudement M. Routhier de conduire son lecteur vers l'Évangile, bien loin qu'il ait ni la prétention ni le souhait d'y suppléer. Le *Centurion*, oeuvre d'un catholique canadien-français trouvera bon accueil auprès des catholiques de France.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA CONSCIENCE CATHOLIQUE, étude sur la dénonciation juridique par le R. P. Caoët, O. P. — Québec imprimerie de l'*Action Sociale*, 1910 Prix : 5 sous l'unité ; 50 sous la douzaine, et \$3.50 le cent.

A la demande de plusieurs lecteurs, le Révérend Père Th. Caoët, dominicain, a réuni en une jolie plaquette de trente-deux pages, les articles remarquables d'abord publiés dans l'*Action Sociale* sur le devoir spécial de dénoncer les ennemis enrôlés dans la Franc-Maçonnerie. L'obligation dont l'auteur parle avec grande justesse et précision n'est pas seulement imposée par l'Eglise, mais l'Eglise a voulu la confirmer en menaçant de ses censures ceux qui ne voudraient pas se rendre à leur devoir. Il y a là sagement résolu, selon la sûre doctrine théologique, une question importante et opportune. Les plus intéressés à se procurer ces pages sont d'abord les maçons eux-mêmes et les candidats à la maçonnerie. Les directeurs de conscience et les catholiques intelligents y trouveront aussi des lumières dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

* * *

FÉNELON. *Pensées choisies*. Introduction par M. l'abbé Moïse Cagnac, docteur ès-lettres et en droit. In-32, encadrement rouge, 222 pages, 1 fr. Ancienne Librairie Poussiegle, J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris.

Extraire des œuvres spirituelles de l'archevêque de Cambrai tout le suc de l'esprit fénelonien, pour le donner en nourriture aux âmes délicates et chrétiennes, tel a été le but poursuivi par M. Cagnac dans cette édition des *Pensées choisies* de Fénelon.

Une introduction substantielle, synthèse des sentiments exprimés dans le livre, aide le lecteur à relier les idées entre elles.

* * *

UNE CONVERSION DE PROTESTANTS PAR LA SAINTE EUCHARISTIE, par le P. Emmanuel Abt, S. J., 1 vol. in-16 (110 pages). Prix : 0 fr. 80 ; *franco*, 0 fr. 90. — Librairie Gabriel Beauchesne et Cie, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Ce livre est bien à sa place dans la collection : *Apologétique vivante* de M. Beauchesne, après le bel ouvrage du P. H. d'Arras S. J. : *Une Anglaise convertie*.

Ce sont en effet les convertis eux-mêmes qui, dans une série d'autobiographies, racontent leur vie religieuse dans le protestantisme. Là, à travers mille épreuves et péripéties, la grâce intérieure très manifestement les guide dans le bien et enfin, en récompense de leurs efforts et de leur bonne foi, les mène au bercail du catholicisme.

Les convertis racontent ensuite la conversion elle-même et comment elle s'opéra par l'intervention merveilleuse de la Sainte Eucharistie.

* * *

LE DESCRIPTIF CHEZ BACH, par Gustave Robert. Gr. in-8, avec 60 citations musicales. Prix : 2 f. 50. Paris, Librairie Firchbacher.

On a voulu, ces derniers temps, découvrir en Bach tout un système de langage musical. " S'agit-il d'une musique écrite sur des paroles, on peut — soutient-on — sans regarder le texte, en préciser les idées caractéristiques à l'aide des thèmes seuls."

M. Gustave Robert s'élève contre ces théories. On suivra avec intérêt la partie où il discute les principes sur lesquels on a tenté de les fonder. Mais le point capital, c'est la partie où, prenant un thème déterminé il montre, citations en mains, que la liberté avec laquelle Bach en a usé exclut toute idée de système.

* * *

LES ARGUMENTS DE L'ATHÉISME, par J. de la Paquerie. 1 vol. de la Collection *Science et Religion* (série d'*Apologétique générale*, No 537). Librairie Bloud et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe). Prix : 0 fr. 60.

Nous possédons déjà de M. de la Paquerie des *Éléments d'apologétique* formant un tout complet, promouvant une doctrine positive.

Ici l'auteur s'attache plus particulièrement à réfuter les erreurs de nos adversaires. Il montre que l'aboutissant de la critique de Kant et de l'agnosticisme de Spencer sont les doctrines de MM. Hébert et Le Dantec.

* * *

LE TRAVAIL DES FEMMES À DOMICILE, par le comte d'Haussonville, de l'Académie française. Un volume in-16 de 64 pages (Collection *Science et Religion*, No 540). Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Magnifique étude inspirée par une pitié généreuse et que recommandent suffisamment le nom et la qualité de l'auteur. L'auteur ne se borne pas d'ailleurs à nous décrire la lamentable situation des ouvrières à domicile. Il examine les remèdes que l'on peut proposer pour y remédier. Le bon sens, la sage modération et l'esprit si chrétien de ses conclusions convaincront les esprits réfléchis.

* * *

CATHOLIQUES ET SOCIALISTES. *A propos des Semaines*, par Etienne Lamy, de l'Académie française. 1 vol. (Collection *Science et Religion*, No 551). Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

M. Etienne Lamy nous détaille les misères de notre temps, nous montrant les causes profondes de la lutte des classes, et s'essayant à nous faire comprendre l'opportunité du mouvement des catholiques sociaux...

La conclusion de cette brochure tient dans deux chapitres intitulés : *De l'action par les idées — De l'action par les vertus*. Ces pages de haute philosophie sociale sont à lire et à répandre dans tous les milieux.

* * *

JOSEPH DE MAISTRE. BLANC DE SAINT-BONNET. LACORDAIRE. GRATRY, CARO, par J. Barbey d'Aurevilly. — 1 vol. in-16 de 80 pages de la Collection *Science et Religion*, (série *Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse*, No 543). Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe). En vente chez tous les libraires.

On lira avec intérêt les jugements si curieux et si personnels que le célèbre critique a portés sur ces cinq écrivains diversement et inégalement célèbres. Ce ne sont pas toujours des panégyriques : à côté d'un éloge enthousiaste des *Conférences* du P. Lacordaire, on trouvera une appréciation plutôt sévère de la *Sainte-Madeleine* de l'illustre dominicain.

On trouvera dans ces pages Barbey tout entier avec son catholicisme intransigeant, son "catholicisme brutal", comme il disait lui-même, son tempérament de gentilhomme batailleur et sa verve intarissable.

* * *

LA RÉÉDUCATION PHYSIQUE ET PSYCHIQUE, par le Dr Lavrand, professeur à la Faculté libre de médecine de Lille. 1 vol. in-16. Prix : 1 fr. 50 ; *franco* : 1 fr. 75. Librairie Bloud et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Le petit livre du Dr Lavrand établit l'influence que pourront demain exercer sur la thérapeutique tout entière les progrès des sciences psychologiques et une connaissance théorique un peu plus avisée des divers mécanismes neuromusculaires et sensitivosensoriels. C'est en effet en se fondant sur l'analyse psychologique que le Dr Lavrand a pu examiner de façon synthétique les diverses rééducations physiques et psychiques tentées par la thérapeutique contemporaine.

* * *

PETITE HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU XIX^e SIÈCLE, par Pierre Lorette. 1 vol. in-16 de 128 pages (collection *Science et Religion* No 538-539). Prix : 1 fr. 20. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Dans ce volume de M. Pierre Lorette, on pourra étudier rapidement une des périodes les plus agitées, mais les plus vivantes de cette histoire. On y trouvera exposés tous les problèmes qui se sont posés au cours du siècle dernier et dont la connaissance est actuellement indispensable à tous les esprits préoccupés d'agir sur leur temps.

* * *

LA VALEUR SOCIALE DE L'EVANGILE, par L. Garriguet, supérieur du Grand-Séminaire de La Rochelle, 1 vol. in-16 de la Collection *Etudes de morale et de sociologie*. Prix : 3 fr. 50. Bloud et Cie, éditeurs, 7, Place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

On parle beaucoup aujourd'hui d'Évangile social et de catholicisme social. Y a-t-il vraiment dans l'Évangile, c'est-à-dire dans l'ensemble des enseignements du Christ, une doctrine sociale ? Cette doctrine, supposé qu'elle existe, est-elle de quelque valeur pour notre époque et peut-elle aider à solutionner les si délicats problèmes qui passionnent notre génération ? — Ce sont les questions que l'auteur a abordées et qu'il a traitées en suivant son habituelle méthode de précision, de clarté, de modération et de scrupuleuse information. Son travail s'ouvre par une étude historique intéressante et neuve dans laquelle il expose l'opinion des diverses écoles sur la matière et résume le mouvement qui s'est créé, ces dernières années, pour dégager de l'Évangile les principes de sociologie supérieure qu'il renferme. Ces principes il les développe ensuite dans des pages qui se terminent par un suggestif aperçu sur les enseignements du Christ par rapport aux biens de ce monde et à la pauvreté.

* * *

HISTOIRE DE L'EGLISE DU III^e AU XI^e SIÈCLE. *Le Christianisme et l'Empire*, par Albert Dufourcq, professeur à l'Université de Bordeaux. Prix : 3 fr. 50. Bloud et Cie, éditeurs, 7, Place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Ce volume continue la série des ouvrages que M. Dufourcq consacre à l'histoire du passé chrétien. La période dont il s'occupe ici présente un intérêt considérable. Les destinées du Christianisme et celles de l'Empire romain solidaires jusque-là vont se dissocier définitivement. Car la renaissance de l'Orient d'une part, l'éveil de l'Occident d'autre part, forcent l'Empire à reculer, le contraignent à se disloquer, finalement le transforment. A côté de ce récit d'événements d'ordre politique, l'auteur a placé un tableau du développement de la pensée chrétienne à cette époque. Origène, saint Athanase, saint Augustin, voilà les trois grands noms qui dominent tous les autres.

* * *